



Conseil économique et social

Distr. générale
15 avril 2024
Français
Original : anglais

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Point 7 a) de l'ordre du jour

**Activités opérationnelles du système des Nations Unies
au service de la coopération internationale pour le
développement : suite donnée aux recommandations de
politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil**

Bureau de la coordination des activités de développement

Rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable

Résumé

Cinq ans après sa mise en place, le système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'est établi comme la pierre angulaire d'un système des Nations Unies pour le développement repositionné. Les réformes du système de développement, annoncées par l'Assemblée générale en 2018 dans sa résolution [72/279](#) et réaffirmées dans sa résolution [75/233](#), ont été menées à bien, et les investissements consentis par les États Membres et le système des Nations Unies portent aujourd'hui leurs fruits.

Dans le présent rapport, la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable rend compte des progrès accomplis en 2023 et tout au long du dernier cycle de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies pour ce qui est de promouvoir l'efficacité, l'efficacités et la responsabilité du système des Nations Unies pour le développement et de veiller à ce qu'il réponde aux besoins des pays. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents guident les interventions intégrées menées par les équipes de pays des Nations Unies et mettent les ressources offertes par divers partenaires au service des efforts que déploient les pays pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils facilitent l'accès au financement commun et au financement des solutions liées à la réalisation des objectifs de développement durable, améliorent le respect du principe de responsabilité et la transparence des résultats et renforcent l'efficacité opérationnelle, ce qui permet de réinvestir les ressources dans l'appui aux programmes au niveau des pays. Ces résultats, obtenus conjointement avec les équipes de pays, sont attestés dans un nombre croissant d'études et d'évaluations indépendantes, ainsi que dans les



rapports établis au regard du cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. À titre d'exemple, le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a constaté que le nombre de membres d'équipes de pays estimant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient orienté la fourniture de conseils stratégiques intégrés de qualité et facilité la mise en œuvre d'activités de sensibilisation conjointes avait augmenté de 10 % en 2023 par rapport à 2021.

De nouvelles possibilités de collaboration et de coordination se font jour. Grâce au nouvel élan et à la nouvelle orientation découlant de la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale^a, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'emploient, aux côtés des équipes de pays des Nations Unies, à aider les États Membres à honorer leur engagement renouvelé en faveur de l'adoption de mesures audacieuses, ambitieuses, régulières, justes et transformatrices. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents mettent l'ensemble des compétences stratégiques des Nations Unies au service des ambitions des États Membres. Ils favorisent une participation plus importante des entités spécialisées et non résidentes des Nations Unies et créent de nouvelles possibilités de promouvoir des partenariats plus étroits avec diverses parties prenantes, notamment le secteur privé, la société civile et les institutions financières internationales. À titre d'exemple, 55 % des plans-cadres de coopération prévoient la participation de telles institutions. Il importe de souligner que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'attache plus que jamais à fédérer les partenaires et les parties prenantes afin de renforcer les partenariats à l'appui de la mise en œuvre des activités des équipes de pays, notamment par un recours accru aux programmes conjoints. Ces programmes et les fonds de financement commun interinstitutions sont la marque d'un système des Nations Unies pour le développement plus efficace et plus intégré.

Des efforts supplémentaires s'imposent dans certains domaines pour tirer le meilleur parti de l'immense potentiel dont est porteuse la fonction de coordination du développement redynamisée. Un système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents impartial et doté de moyens d'action n'est efficace que s'il entretient des relations mutuellement bénéfiques avec les entités qu'il coordonne. Dans une enquête menée par le Département des affaires économiques et sociales auprès des membres des équipes de pays des Nations Unies en 2023, le nombre de personnes ayant déclaré que la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilité s'était améliorée au cours de l'année écoulée a diminué de 29 %, ce qui signifie que des mesures doivent être prises pour surmonter les difficultés restantes. À cette fin, le cadre sera réexaminé cette année, en étroite collaboration avec les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, afin de faire en sorte qu'il soit mieux respecté. En outre, des efforts sont en cours pour réduire le nombre de coordonnatrices et de coordonnateurs résidents qui exercent leurs fonctions par intérim et accroître la diversité au sein du système. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents collaborent également avec les entités des Nations Unies pour faire en sorte que les documents propres aux différentes entités en matière de planification par pays soient plus conformes aux plans-cadres de coopération et trouver les moyens de mieux intégrer les compétences spécialisées des entités non résidentes.

Comme l'a noté le BSCI en 2023 dans son évaluation de l'appui fourni par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au renforcement de la cohérence des conseils stratégiques formulés par les entités des Nations Unies (IED-23-019), les fonds de financement commun sont considérés comme un instrument essentiel à la fourniture de conseils stratégiques intégrés au niveau national. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'efforcent de promouvoir le recours aux fonds de financement commun et collectif dans les pays et continuent de superviser les initiatives conjointes au nom des équipes de pays des Nations Unies, en veillant à ce

que les entités des Nations Unies tirent parti de leurs avantages comparatifs respectifs. À cet égard, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, quoique doté d'un capital insuffisant, joue un rôle de catalyseur en permettant la mise en œuvre d'interventions conjointes par les équipes de pays et la mobilisation de financements supplémentaires à l'appui de la réalisation des objectifs.

Le présent rapport expose dans le détail les répercussions du déficit de financement prolongé sur la capacité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de s'acquitter de son mandat et de répondre aux attentes de l'Assemblée générale. Un pacte de financement rationalisé et plus stratégique, qui s'inspire des résultats des dialogues noués avec les États Membres et le système des Nations Unies, a été présenté par le Secrétaire général en prévision du débat consacré aux activités opérationnelles de développement que le Conseil économique et social tiendra en 2024. Néanmoins, une solution durable est nécessaire. À cette fin, le Secrétaire général a également soumis une proposition à l'Assemblée générale, conformément à la résolution 76/4 de l'Assemblée, en vue de remédier au déficit susmentionné.

À l'approche du nouveau cycle de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le soutien apporté par les États Membres au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sera particulièrement décisif. Le prochain cycle sera l'occasion d'assurer la consolidation des réformes qui ont permis le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et la revitalisation du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, à l'heure où les pays cherchent à accélérer l'action qu'ils mènent en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable.

^a Résolution 78/1 de l'Assemblée générale.

I. Introduction

1. L'année 2023 a vu une stagnation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les résultats obtenus en matière de réalisation des objectifs de développement durable étant bien en deçà des attentes. La période a été marquée par l'aggravation des crises, l'instabilité socioéconomique, le creusement des inégalités, l'urgence climatique et le fardeau croissant et insoutenable de la dette. À l'heure où le monde a de plus en plus besoin d'aide, l'écart entre les besoins et le financement du développement durable ne cesse de se creuser. La diminution des ressources consacrées au développement, associée à des crises prolongées et à de nouveaux conflits et catastrophes, a eu des répercussions négatives sur les trajectoires de développement durable de pays du monde entier.

2. Dans ce contexte préoccupant, les États Membres ont réaffirmé leur volonté de réaliser les objectifs de développement durable lors du Sommet sur les objectifs de développement durable tenu en 2023 et sont convenus de prendre des mesures ambitieuses et accélérées à cet effet. Compte tenu de cette ambition revue à la hausse, les États Membres attendent des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies qu'ils accompagnent davantage les pays sur la voie de la réalisation des objectifs. Ils ont estimé qu'il était crucial que le système des Nations Unies fournisse aux pays un soutien cohérent et adapté afin d'accélérer la réalisation des objectifs et se sont engagés à apporter un appui sans réserve au système des Nations Unies pour le développement, y compris le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, afin d'approfondir et d'améliorer les résultats en la matière¹.

3. Les résultats figurant dans le présent rapport annuel sur le système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont encourageants. Cinq ans seulement après le lancement des réformes, les investissements dans la coordination permettent aujourd'hui de disposer d'un système de développement plus cohérent, plus efficace, plus efficient, plus responsable et mieux à même de répondre aux besoins et aux priorités propres aux différents pays en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

4. Au cours de 2023, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, en tant que représentants les plus hauts placés du système des Nations Unies pour le développement dans un pays, ont continué d'ancrer leur rôle moteur dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui énoncent les engagements prioritaires convenus avec les gouvernements nationaux pour avancer sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable. Ils se sont appuyés sur l'expertise aussi riche que variée du système des Nations Unies pour offrir aux gouvernements un appui sur mesure, notamment des conseils stratégiques intégrés. En collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, ils ont contribué à traduire sur le plan national les grandes orientations définies lors des sommets mondiaux et à répondre aux besoins spécifiques et aux demandes de soutien sur mesure figurant dans les programmes d'action et les examens connexes pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Ils ont également contribué à catalyser les progrès accomplis au niveau des pays par les entités des Nations Unies sur le plan de l'efficacité opérationnelle à l'échelle du système afin de libérer davantage de ressources pouvant être consacrées à l'appui aux programmes. La transparence des résultats et le respect du principe de responsabilité se sont améliorés, l'accent ayant été mis sur les activités visant à assurer la qualité des produits et des plateformes de données collectives renforcées sur les activités et les résultats dans l'ensemble du

¹ Voir la résolution 78/1 de l'Assemblée générale.

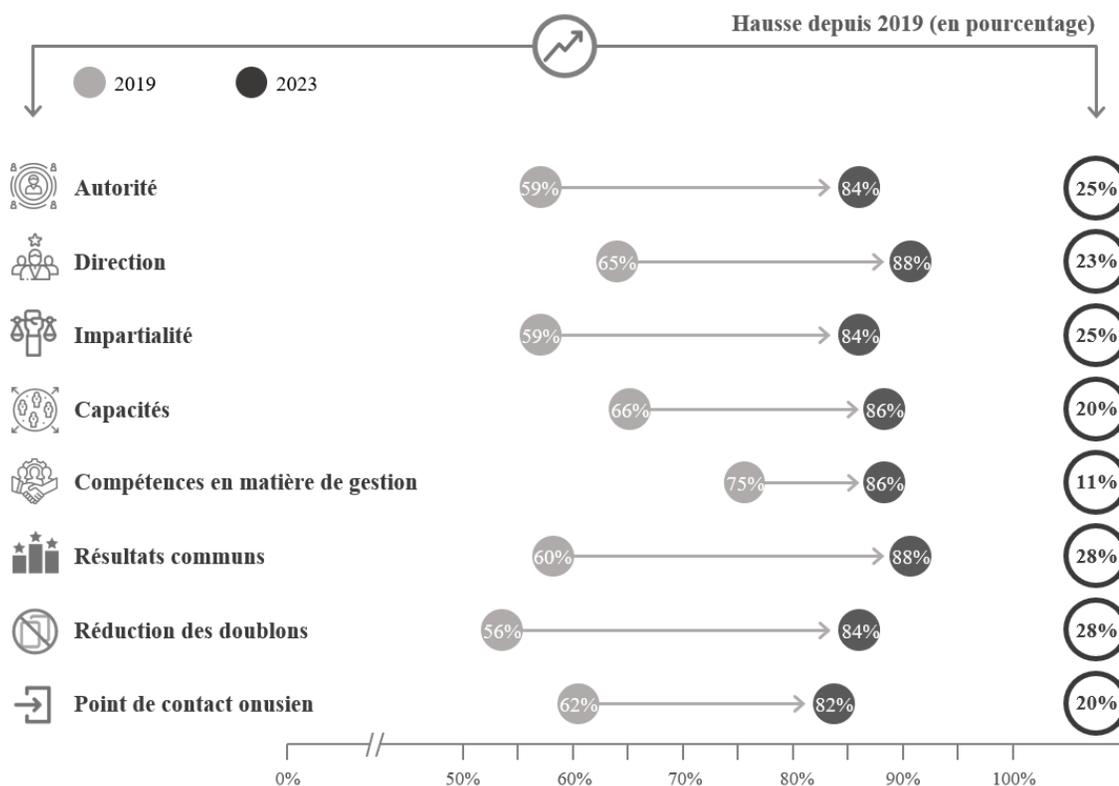
système des Nations Unies pour le développement. Les capacités et l'agilité des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des coordonnatrices et coordonnateurs de l'action humanitaire ont été mises au service des interventions menées par les entités des Nations Unies au Maroc, au Pakistan, au Soudan, en Ukraine et dans d'autres pays touchés par des crises humanitaires, les coordonnatrices et coordonnateurs ayant également facilité la mise en œuvre d'activités de relèvement et de développement durable adaptées aux besoins particuliers des pays.

5. Les réalisations susmentionnées témoignent à la fois de l'opportunité du projet de réforme du système des Nations Unies pour le développement de 2018 et des retombées positives de cette initiative, dans laquelle un système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents redynamisé occupe une place centrale. Les chapitres II à VI ci-dessous donnent un aperçu des résultats obtenus par le système revitalisé, tandis que les chapitres VII et VIII décrivent dans le détail les opérations et les investissements associés à la nouvelle architecture de coordination des activités de développement qui ont permis au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents d'obtenir les résultats mentionnés.

6. Les gouvernements des pays hôtes sont très satisfaits des résultats obtenus par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (voir figure 1). La communication d'informations par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les équipes de pays des Nations Unies, les pays hôtes, les pays contributeurs et d'autres acteurs au regard du cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (voir annexe II) et du cadre de suivi de l'examen quadriennal complet s'est globalement améliorée. Ces résultats positifs sont également étayés par de nouvelles études externes et évaluations indépendantes, telles que l'évaluation par le BSCI de l'orientation donnée par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en matière d'appui à l'élaboration de politiques et la cartographie indépendante des fonctions et des capacités du système des Nations Unies pour le développement, qui viennent s'ajouter aux exemples toujours plus nombreux de la valeur ajoutée qu'apporte le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents².

² Il s'agit notamment des évaluations par le Bureau des services de contrôle interne de la contribution du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à la cohérence des programmes au niveau national (2021) et de l'appui régional du Bureau de la coordination des activités de développement (2022), de l'évaluation globale des mesures socioéconomiques prises par le système des Nations Unies pour le développement face à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) (2022) et de l'évaluation à l'échelle du système du Fonds commun pour les objectifs de développement durable (2022), de l'évaluation par le Fonds des Nations Unies pour la population de son engagement dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement (2022) et de l'évaluation de la réforme du système des Nations Unies pour le développement par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (2021).

Figure 1
Gouvernements des pays hôtes estimant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé ou intensifié le soutien apporté dans des domaines essentiels



Source : Enquête réalisée en 2023 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

Note : La seule catégorie qui enregistre une diminution par rapport à 2022 est « Point de contact onusien ».

Toutefois, il convient de souligner que l'augmentation pour 2022 était de 25 %, et non de 35 %, comme indiqué dans le rapport de 2023 de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (E/2023/63). De même, l'augmentation observée dans les catégories « Direction » et « Capacités » en 2022 était de 20 % et 17 %, respectivement, et non de 30 % et 27 %, comme indiqué dans le rapport.

II. Réponses intégrées et efficaces : accélérer l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable en adaptant les interventions au contexte national

7. Pour les gouvernements et les partenaires de développement, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents servent de point d'accès essentiel à l'éventail complet des compétences spécialisées offertes par les plus de 35 entités du système des Nations Unies pour le développement qui fournissent des solutions de financement et un appui à l'élaboration des politiques de plus en plus intégrés et efficaces afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

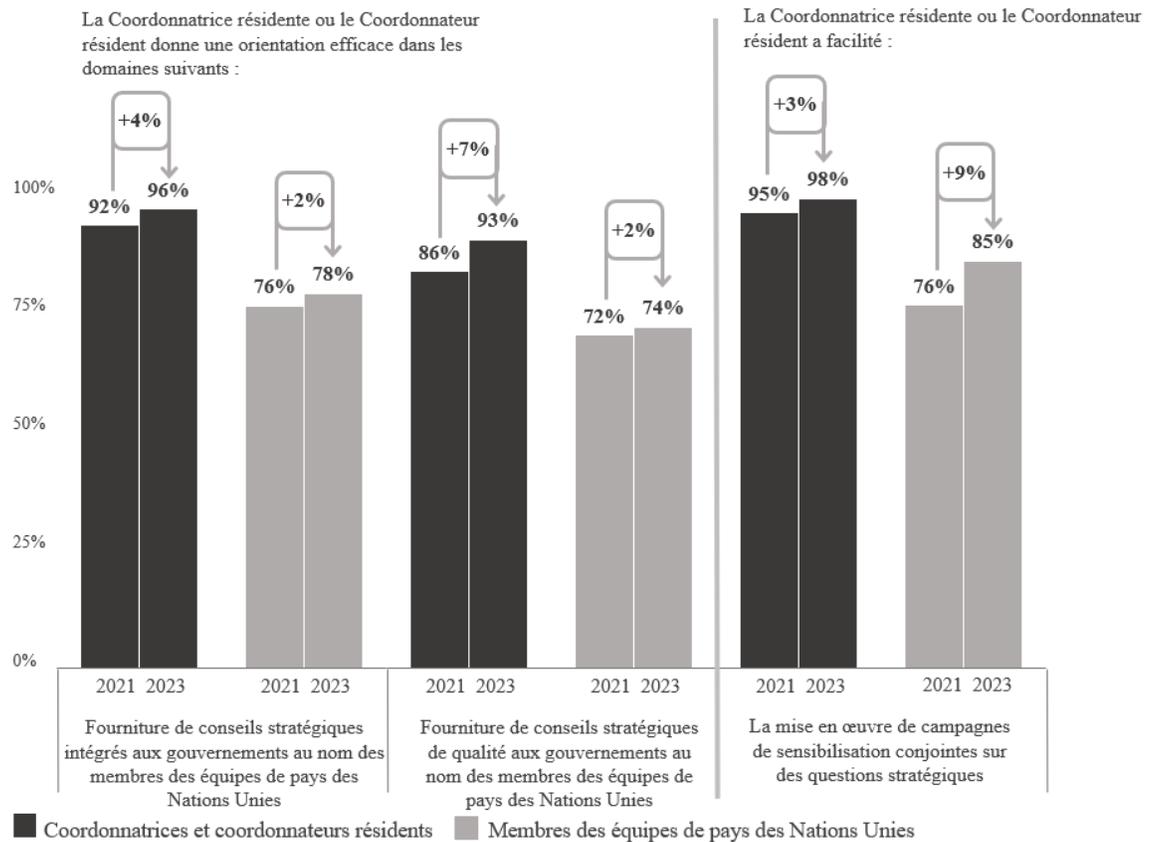
8. En 2023, profitant de l'élan généré par les récents sommets et dialogues politiques mondiaux, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont mis en lumière les transformations nécessaires à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable, que les gouvernements se sont appropriés lors du

Sommet sur les objectifs de développement durable en vue d'accélérer les progrès en la matière. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont également contribué à orienter le soutien des équipes de pays des Nations Unies vers les pays qui opèrent des transitions dans les domaines des systèmes alimentaires, de l'énergie, de la desserte numérique, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale et qui s'attaquent à la triple crise des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution. Ils mettent de plus en plus à profit leur capacité de mobilisation pour rallier les entités des Nations Unies et leurs partenaires afin de faire en sorte que l'action menée ait davantage de répercussions, l'objectif étant de promouvoir des changements de politique, de nouer des partenariats, de constituer des listes d'initiatives pouvant être mises en œuvre à plus grande échelle et de renforcer les capacités nationales et infranationales. Ils collaborent également avec les équipes de pays pour mieux adapter les interventions aux différents contextes nationaux.

9. Il apparaît de plus en plus clairement que les réformes ont largement répondu aux attentes et permis l'exécution des mandats définis par les États Membres dans les résolutions [72/279](#) et [75/233](#) de l'Assemblée générale. Dans le cadre de l'évaluation de l'orientation donnée par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en matière d'appui à l'élaboration de politiques, menée en 2023, le BSCI a conclu que ceux-ci avaient su tirer parti de l'expertise des Nations Unies – tant des entités présentes dans les pays que des entités non résidentes – pour permettre la fourniture de conseils stratégiques intégrés, et avaient dialogué efficacement avec les gouvernements aux échelons les plus élevés et avec les partenaires de développement pour faciliter l'élaboration de politiques répondant aux besoins des différents États Membres. Ce soutien a contribué à renforcer la capacité des gouvernements de progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment grâce à l'élaboration de politiques ou de cadres politiques ou à la révision des politiques ou cadres existants. Il ressort des entretiens menés par le BSCI avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les membres des équipes de pays des Nations Unies et les responsables gouvernementaux que les mécanismes de coordination des plans-cadres de coopération, les fonds de financement commun et le rôle moteur joué par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ainsi que leur impartialité et leurs compétences interpersonnelles sont des éléments essentiels (voir figure 2).

Figure 2

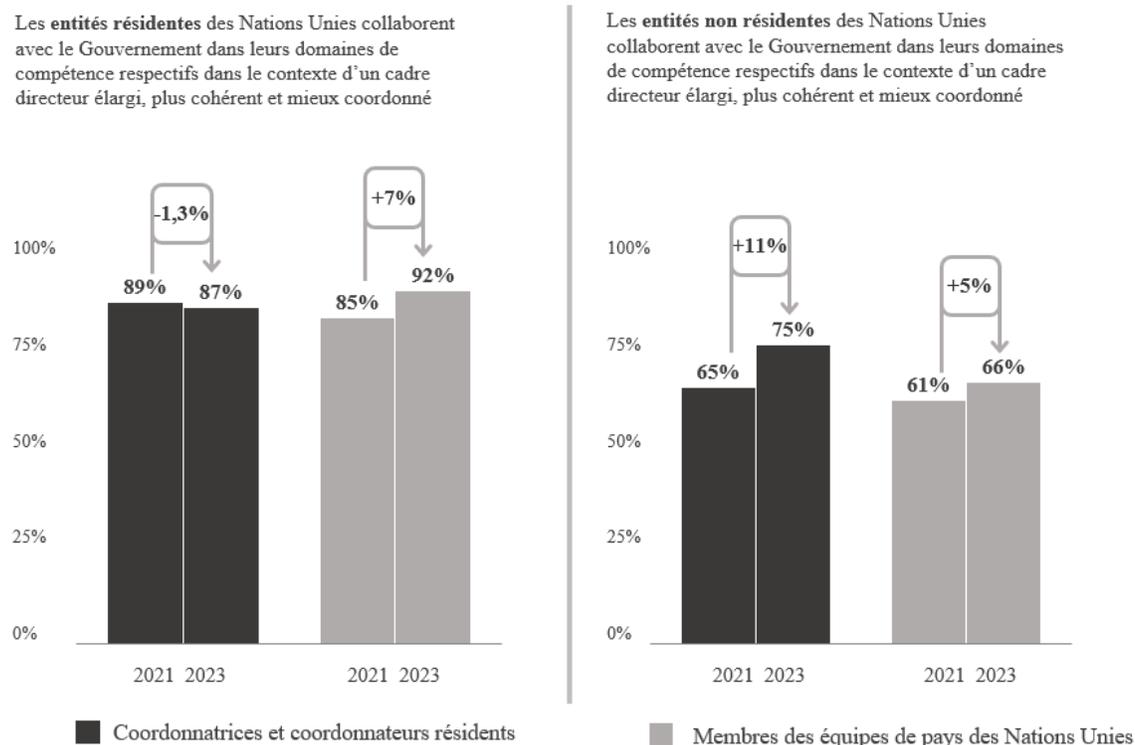
Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les membres des équipes de pays des Nations Unies interrogés par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) ont estimé que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient orienté efficacement la fourniture de conseils stratégiques intégrés de qualité et facilité la mise en œuvre d'activités de sensibilisation conjointes sur des questions stratégiques en 2023 par rapport à 2021



Source : Enquête réalisée en 2023 par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI).

Figure 3

La plupart des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des membres des équipes de pays des Nations Unies interrogés par le BSCI ont estimé que les entités des Nations Unies résidentes et non résidentes avaient collaboré avec les gouvernements dans leurs domaines de compétence respectifs dans le contexte d'un cadre directeur plus cohérent et mieux coordonné

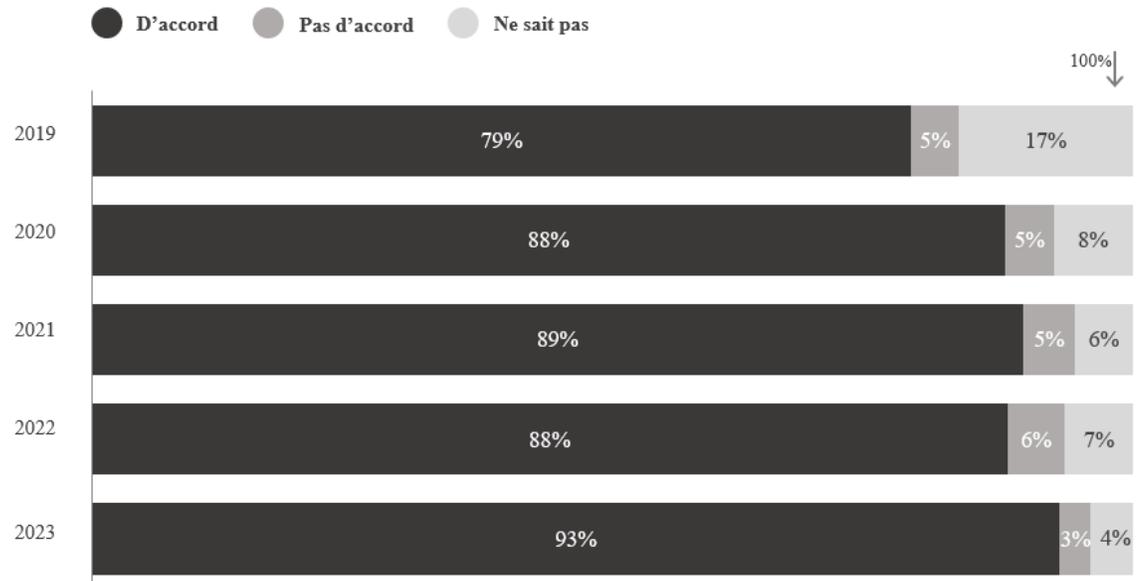


Source : Enquête réalisée en 2023 par le BSCI.

10. Les réponses aux enquêtes annuelles réalisées par le Département des affaires économiques et sociales confirment que des coordonnatrices et coordonnateurs résidents indépendants et impartiaux sont mieux à même d'orienter efficacement l'appui stratégique fourni par les équipes de pays des Nations Unies aux priorités et plans nationaux par rapport à la période précédant les réformes, 92 % des gouvernements des pays hôtes ayant estimé que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents orientaient efficacement cet appui en 2023 contre 79 % en 2019 (voir figure 3). Les nouveaux indicateurs adoptés pour mesurer la capacité d'aider les gouvernements à transformer leurs capacités et politiques nationales en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable sont tout aussi encourageants, 79 % des gouvernements des pays hôtes estimant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays ont renforcé la capacité des institutions publiques d'accélérer la réalisation des objectifs. De même, 84 % des membres des équipes de pays considèrent que le rôle moteur que jouent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents a permis d'appuyer les changements devant être apportés aux politiques et aux cadres réglementaires nationaux pour progresser sur cette voie (voir figures 4 à 6).

Figure 4

Réponse des gouvernements à l'affirmation suivante :
La Coordinatrice résidente ou le Coordonnateur résident oriente efficacement l'appui stratégique fourni par l'équipe de pays des Nations Unies aux priorités et plans nationaux :



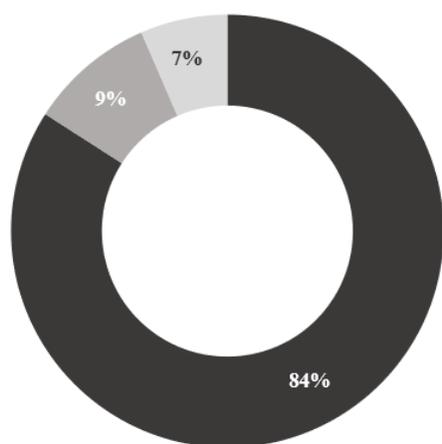
Source : Enquête réalisée en 2023 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

Figure 5

Réponse des équipes de pays des Nations Unies à l'affirmation suivante :

La Coordonnatrice résidente ou le Coordonnateur résident oriente l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de l'appui qu'elle fournit pour faciliter les changements devant être apportés aux politiques et aux cadres réglementaires nationaux afin de faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable :

● D'accord ● Pas d'accord ● Ne sait pas



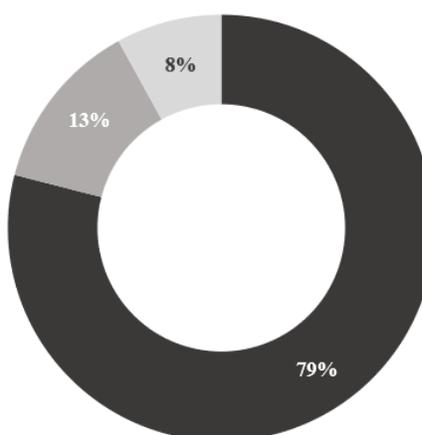
Source : Enquête réalisée en 2023 auprès des membres des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

Figure 6

Réponse des gouvernements des pays hôtes à l'affirmation suivante :

La Coordonnatrice résidente ou le Coordonnateur résident et l'équipe de pays des Nations Unies ont renforcé la capacité des institutions publiques d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable :

● D'accord ● Pas d'accord ● Ne sait pas



Source : Enquête réalisée en 2023 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

11. Il apparaît également de plus en plus clairement que les entités des Nations Unies accordent une importance particulière aux fonctions des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui leur permettent d'obtenir des résultats dans le cadre de l'exécution de leurs différents mandats. Il ressort de l'évaluation indépendante de l'engagement du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement, réalisée en 2022, que le système repositionné et les fonctions redynamisées des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont créé un environnement qui a permis au Fonds de promouvoir le programme normatif et de mettre à profit la programmation conjointe pour obtenir des résultats. Le FNUAP s'emploie à mettre la touche finale à une stratégie visant à tirer parti des réformes, notamment en renforçant sa collaboration avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans les pays.

12. Les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable ayant remplacé les précédents plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, le système des Nations Unies pour le développement est désormais mieux à même d'appuyer l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national³. Les coordonnatrices et coordonnateurs

³ Des plans-cadres de coopération sont en place dans tous les pays sauf six. Les précédents plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement ou d'autres cadres de planification analogues ont été prolongés dans cinq pays en raison de circonstances particulières, et un pays n'a jamais élaboré de plan-cadre. Tous ces pays devraient élaborer un plan-cadre de coopération au cours de la prochaine période biennale.

résidents travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements des pays hôtes en vue de définir les activités qui figureront dans les plans-cadres afin de veiller à ce qu'elles soient pleinement conformes aux priorités et aux plans nationaux, en mettant à profit les compétences et les ressources de l'ensemble des entités des Nations Unies. Cela représente un changement important par rapport à la pratique en vigueur avant les réformes, dans le cadre de laquelle les programmes consistaient souvent en une compilation des projets individuels des différentes entités des Nations Unies et, dans de nombreux cas, n'étaient que peu ou pas en phase avec les priorités nationales.

13. Par ailleurs, le rôle moteur joué par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents a abouti à un renforcement systématique de la participation des entités non résidentes aux stratégies collectives mises en œuvre par les Nations Unies au niveau des pays. Pour la première fois, en 2023, 100 % des équipes de pays des Nations Unies ont indiqué que des entités non résidentes avaient participé aux analyses communes de pays des Nations Unies, contre 70 % seulement en 2019, la participation des institutions financières internationales ayant notamment doublé entre 2020 et 2023 pour près des deux tiers des équipes de pays. La proportion d'entités non résidentes ayant participé aux plans-cadres de coopération a également augmenté, passant de 76 % en 2022 à 85 % en 2023, tandis que la proportion d'institutions financières internationales est restée relativement stable, à 55 %⁴.

14. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents travaillent en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies et ont recours à de nouvelles capacités de coordination, à de nouveaux outils et à des financements communs pour accélérer l'action menée dans des domaines porteurs de transformation à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. L'impulsion donnée à cette approche par les chefs de file du Groupe des Nations Unies pour le développement durable a été déterminante. Tout au long du processus, l'accent a été mis sur une approche adaptée, notamment pour appuyer le renforcement des capacités et des moyens dans différents contextes nationaux. Au Timor-Leste, par exemple, les ressources du Fonds commun pour les objectifs de développement durable ont permis à l'équipe de pays d'appuyer la décision du Gouvernement d'allouer à titre prioritaire une somme de 80 millions de dollars à un programme de distribution de paniers alimentaires qui permet aux ménages de recevoir des aliments d'origine locale et stimule la demande de produits locaux. En Ouganda, les ressources du Fonds, assorties d'un engagement de 13,5 millions de dollars du Gouvernement, ont permis d'aider la Banque nationale de développement à mettre en place un mécanisme de financement à des conditions favorables pour promouvoir une agriculture intelligente face au climat, des infrastructures résilientes aux changements climatiques et des industries à faible émission de carbone. Au Mexique, le rôle moteur joué par le Coordonnateur résident a facilité l'accès aux ressources du Fonds, ce qui a permis à l'équipe de pays de soutenir de manière cohérente l'adoption d'une loi nationale sur les systèmes de soins qui bénéficiera à environ 46 millions de personnes d'ici à 2030.

15. En dépit de ce qui précède, des obstacles doivent encore être surmontés. Les engagements pris à l'échelle du système dans le contexte des plans-cadres de coopération ne se traduisent pas systématiquement par une mise en œuvre coordonnée dans les pays. Pour remédier à cela, il importe que la programmation et la configuration des capacités des entités du système des Nations Unies pour le développement soient mieux alignées sur les plans-cadres de coopération et que les activités de suivi et d'établissement de rapports sur la contribution des activités des différentes entités aux résultats collectifs obtenus par les équipes de pays des Nations Unies à l'appui des priorités et des besoins nationaux soient renforcées. Selon l'enquête menée auprès des équipes de pays par le Département des affaires

⁴ Enquête réalisée en 2023 par le système de gestion de l'information, UN-Info.

économiques et sociales en 2023, seuls deux tiers des entités des Nations Unies reconnaissent l'obligation de faire rapport aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents sur des activités clés telles que la planification (67 %) et la mobilisation des ressources (63 %). Le contrôle exercé par les États Membres par l'intermédiaire des organes directeurs des entités des Nations Unies sera essentiel pour améliorer ce résultat.

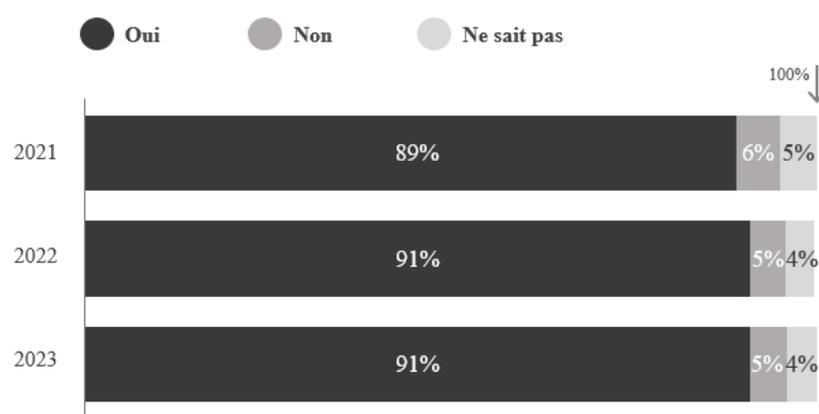
16. Par ailleurs, la part des plans de financement pluriannuel dans la mise en œuvre des plans-cadres de coopération reste faible. Il est donc difficile pour les entités des équipes de pays des Nations Unies de communiquer des informations financières cohérentes, compte tenu des différentes approches utilisées en matière d'établissement des coûts et de budgétisation axée sur les résultats. Par conséquent, le Bureau de la coordination des activités de développement s'emploie à aider les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et leurs bureaux à promouvoir des améliorations et à collaborer avec les entités des Nations Unies pour recenser et mettre en œuvre de nouvelles stratégies de planification susceptibles d'assurer une plus grande conformité avec les résultats prévus dans les plans-cadres de coopération.

17. Les équipes de pays des Nations Unies ont également accompli des progrès visibles pour ce qui est de mettre l'accent sur les activités en faveur des personnes les plus vulnérables et de fournir un appui à l'établissement de normes, notamment en ce qui concerne l'égalité des genres et l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles, la mobilisation des jeunes, l'inclusion du handicap et la transposition des objectifs de développement durable au niveau local afin de venir en aide aux personnes les plus vulnérables. Dans son évaluation de 2023, le BSCI a constaté que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents appuyaient la promotion des droits humains et l'action menée pour ne laisser personne de côté aux fins du développement durable dans le cadre des dialogues sur l'élaboration des politiques nationales. Quelque 91 % des membres des équipes de pays interrogés par le Département des affaires économiques et sociales en 2023 ont estimé que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorisaient une collaboration cohérente et stratégique avec les gouvernements autour du programme normatif des Nations Unies (voir figure 7), et 92 % consultaient les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sur les dossiers sensibles dans ce domaine.

Figure 7

Réponse des équipes de pays des Nations Unies à l'affirmation suivante :

La Coordonnatrice résidente ou le Coordonnateur résident favorise une collaboration cohérente et stratégique avec ses interlocuteurs au sein du Gouvernement en ce qui concerne le programme normatif de l'ONU :



Source : Enquête réalisée en 2023 auprès des membres des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

18. Par ailleurs, les équipes de pays des Nations Unies n'ont pas suffisamment mis à profit les recommandations acceptées en matière de droits humains formulées dans le cadre des examens périodiques universels ou des procédures spéciales ou par des organes créés en vertu d'un instrument international relatif aux droits de l'homme. En 2023, 58 % seulement des équipes de pays ayant déclaré avoir participé à l'examen ont dit avoir utilisé ces recommandations. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents peuvent faire davantage pour évaluer le soutien supplémentaire qui pourrait être nécessaire dans le contexte particulier du pays où ils sont déployés afin de faire en sorte que les recommandations relatives aux droits humains soient davantage prises en compte dans l'appui qu'ils fournissent aux institutions nationales.

19. En ce qui concerne l'égalité des genres, un nombre record d'équipes de pays des Nations Unies (97) ont rendu compte de la mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes en 2023, sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, contre 76 seulement en 2022. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents jouent également un rôle central dans l'utilisation du marqueur obligatoire des équipes de pays en matière d'égalité des genres, lequel a été appliqué par 91 équipes (70 %) en 2023, contre 43 en 2020. Cet indicateur vise à garantir que 70 % des ressources disponibles sont allouées à des activités liées à l'égalité des genres, objectif atteint par 41 % des équipes de pays en 2023. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont canalisé les investissements réalisés dans le cadre de l'Initiative Spotlight, qui vise à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, en direction des équipes de 26 pays, contribuant ainsi à un renforcement des capacités nationales ayant abouti à l'adoption de près de 500 lois et politiques destinées à mettre fin à cette violence. Le système a également soutenu le renforcement des capacités de production de données tenant compte du genre.

20. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents se sont attachés à promouvoir la participation des jeunes dans le cadre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse à l'appui des efforts de développement déployés au niveau national. Quelque 94 % des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération comportent aujourd'hui un volet consacré à la jeunesse. En Égypte, le rassemblement de jeunes organisé par la Coordonnatrice résidente a abouti à la création d'un comité de jeunes pour la lutte contre les changements climatiques au Ministère de la jeunesse et des sports afin que les perspectives des jeunes soient prises en compte dans les politiques climatiques au niveau national. Au Bhoutan, le Bureau de la Coordonnatrice résidente a interrogé 25 000 jeunes en personne et 15 000 autres sur les médias sociaux afin de veiller à ce que les programmes mis en œuvre par l'équipe de pays des Nations Unies tiennent compte de leurs besoins et de leurs aspirations. En Guinée, le Bureau du Coordonnateur résident a contribué à l'organisation de consultations avec plus d'un millier de jeunes aux fins de la mise à jour de l'analyse commune de pays.

21. Grâce au soutien apporté par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, pour la troisième année consécutive, 100 % des équipes de pays des Nations Unies interrogées ont pu rendre compte de la mise en œuvre annuelle de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. En Inde, un mécanisme de coordination interinstitutions pour l'inclusion du handicap a été officiellement créé dans la nouvelle structure de gouvernance du Plan-cadre de coopération pour 2023-2027. En Ouganda, diverses organisations de personnes handicapées, dont l'Union nationale des femmes handicapées, ont contribué à la conception et à la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération pour la période 2021-2025. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont également chargés de coordonner les activités menées par l'équipe de pays en matière de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action annuels visant à atténuer les risques dans ce domaine. En 2023, 118 équipes de pays

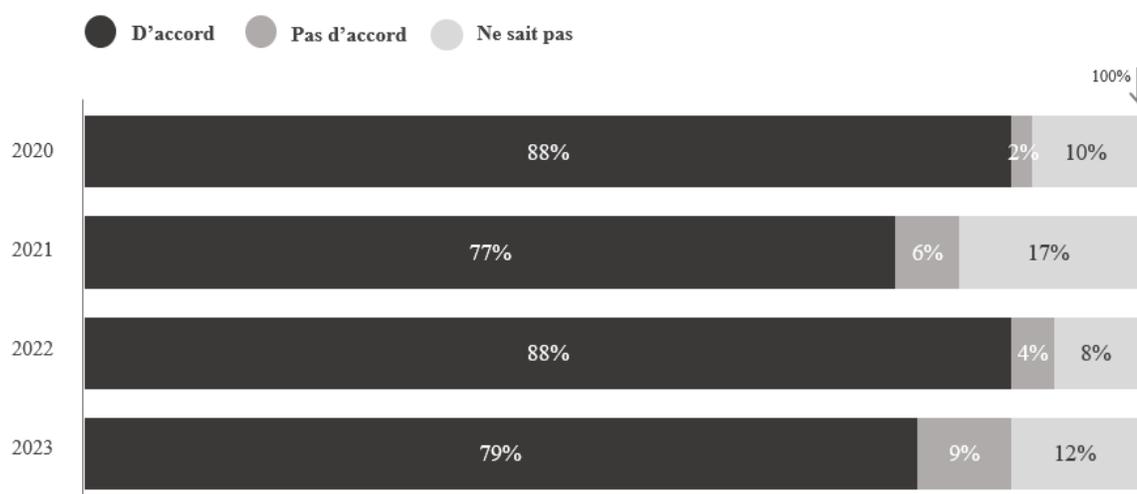
avaient élaboré un tel plan, et 90 % des coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient pris les mesures administratives nécessaires pour faire en sorte que la mise en œuvre de la politique du Secrétaire général en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et de lutte contre ce phénomène fasse l'objet d'un suivi efficace et que des informations appropriées soient communiquées à cet égard, l'objectif étant d'atteindre une conformité de 100 % dans les meilleurs délais.

22. Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/233, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé les effets de synergie entre les différentes activités menées par l'ONU en veillant à ce que les efforts déployés au titre des différents piliers permettent de s'attaquer plus efficacement aux causes profondes des crises et d'agir sur les facteurs qui sont à l'origine des besoins humanitaires ainsi que des risques et de la vulnérabilité dans ce domaine, en tant que fondements du développement durable, le niveau de satisfaction des gouvernements des pays hôtes interrogés présentant toutefois des variations au fil des ans (voir figure 8). Il ressort de l'enquête menée par le Département des affaires économiques et sociales auprès de ces gouvernements pour 2023 que 79 % d'entre eux reconnaissent le rôle joué par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans ce domaine et que 82 % des membres des équipes de pays des Nations Unies estiment que ces derniers ont contribué à créer des synergies plus solides entre les activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix.

Figure 8

Réponse des gouvernements des pays hôtes à l'affirmation suivante :

La Coordonnatrice résidente ou le Coordonnateur résident a contribué au renforcement des effets de synergie entre les activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix :



Source : Enquête réalisée en 2023 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

23. Dans le contexte des missions, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui portent une « triple casquette », c'est-à-dire celles et ceux qui exercent également les fonctions de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire et de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général, jouent un rôle essentiel s'agissant de faire le lien entre les activités de consolidation de la paix et de développement, assurant ainsi la cohérence entre l'appui fourni par les équipes de pays des Nations Unies en matière de développement et le travail accompli par les missions. Cela permet également de faire en sorte que les investissements dans les opérations de paix des

Nations Unies ouvrent la voie à l'obtention de résultats en matière de paix et de développement durables qui soient conformes aux priorités et aux besoins nationaux. En République démocratique du Congo, par exemple, la collaboration entre le Coordonnateur résident et les autorités nationales et provinciales a débouché sur l'élaboration d'un « cadre de résultats stratégiques du Tanganyika » novateur pour la troisième plus grande province du pays (qui en compte 26), lequel est aligné sur le plan de développement provincial. Cet instrument a servi de base à l'élaboration d'un plan de transition de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour la province et est en passe d'être reproduit dans les trois autres provinces où la Mission est encore présente. Au Mali, le Coordonnateur résident a mobilisé le soutien de l'ensemble du système des Nations Unies dans le contexte du retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali à l'appui de la création d'un fonds d'affectation spéciale pluripartenaires visant à permettre le transfert des tâches pertinentes à l'équipe de pays.

24. Dans d'autres contextes complexes, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui portent une « double casquette », qui exercent également les fonctions de coordonnateur(trice) des opérations humanitaires, dirigent les interventions d'urgence tout en veillant à ce que les activités menées par le système des Nations Unies aient pour but d'aider les pays à sortir des situations d'urgence et à reprendre résolument la voie du développement durable. Au Liban, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies a facilité une collaboration multipartite entre les partenaires de développement et les partenaires humanitaires, dans le cadre de laquelle les interventions mises en œuvre conjointement ont été axées sur la protection sociale. En outre, 15 coordonnatrices et coordonnateurs résidents et coordonnatrices et coordonnateurs de l'action humanitaire dans des pays pilotes ont joué un rôle essentiel s'agissant d'aider un large éventail de partenaires à promouvoir les solutions aux déplacements internes mises en œuvre sous la direction des gouvernements en 2023.

25. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents jouent un rôle déterminant pour ce qui est de permettre aux entités des Nations Unies d'apporter un soutien efficace en matière de préparation aux catastrophes et d'assurer une intervention immédiate en cas de catastrophe dans les pays où aucune coordonnatrice ou aucun coordonnateur de l'action humanitaire n'a été désigné(e). Grâce à ces efforts, les Maldives sont devenues le premier pays d'Asie et le premier petit État insulaire en développement à souscrire à l'objectif, fixé dans le cadre de l'initiative « Alertes précoces pour tous », consistant à faire en sorte que l'ensemble de la population soit couvert par des systèmes d'alerte précoce multidangers d'ici à 2027. En Afrique du Sud et en Tanzanie, les Coordonnateurs résidents ont mobilisé des fonds et coordonné le soutien apporté aux Gouvernements pour faire face aux conséquences des inondations dévastatrices dans ces pays, tandis qu'en Bolivie, au Chili et au Pérou, l'accent a été mis sur la lutte contre les effets de changements climatiques sans précédent et les répercussions des incendies de forêt et des inondations provoqués par le phénomène El Niño. À Vanuatu, le Coordonnateur résident a renforcé le soutien apporté au Gouvernement par les Nations Unies comme suite au passage consécutif de deux cyclones de catégorie 4 en 2023.

26. Les exemples ci-dessus illustrent le rôle de plus en plus central que jouent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour ce qui est de mieux connecter les ressources et l'expertise du système des Nations Unies et de veiller à ce qu'elles soient adaptées aux besoins et aux priorités des gouvernements dans différents contextes. Ils montrent également qu'il importe que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents soit doté de toutes les ressources dont il a besoin pour apporter un soutien souple aux pays au moment où ils en ont le plus besoin. En outre,

l'évaluation menée par le BSCI en 2023 a mis en évidence les effets négatifs du déficit de financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sur l'efficacité de la coordination et de la mise en œuvre de politiques intégrées.

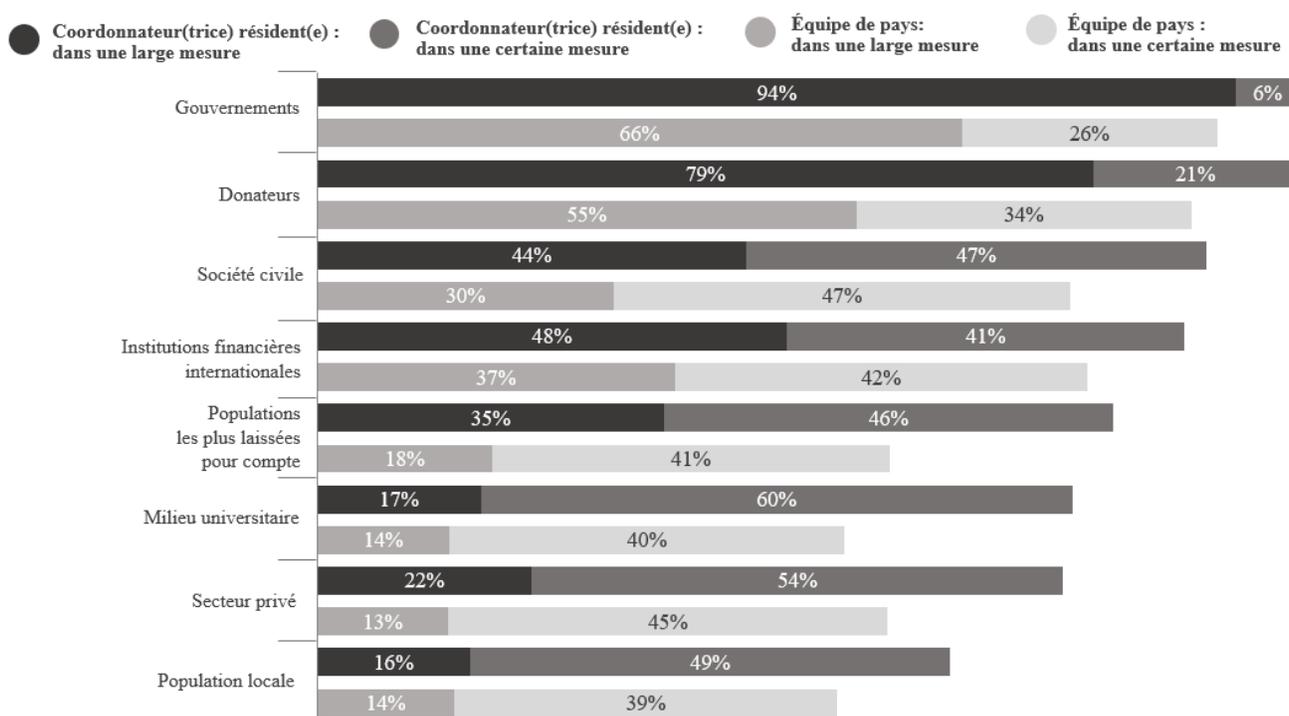
III. Former des coalitions au service du développement durable

27. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont de plus en plus recours à leur pouvoir de mobilisation pour rallier les partenaires de développement de tous les secteurs à l'appui de l'élaboration de solutions et de moyens de mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau national. Ils contribuent également à renforcer la collaboration entre les équipes de pays des Nations Unies et les donateurs bilatéraux, le secteur privé, les institutions financières internationales, la société civile, le monde universitaire et un large éventail d'autres institutions nationales et internationales aux fins de l'élaboration de politiques, de partenariats et de solutions de financement à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable (voir figure 9).

Figure 9

Collaboration entre les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les parties prenantes au niveau national

Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de membres d'équipes de pays des Nations Unies interrogés qui estiment que les coordonnatrices et coordonnateurs ont collaboré avec les parties prenantes ci-après « dans une large mesure » ou « dans une certaine mesure »



Source : Enquête menée en 2023 par le BSCI.

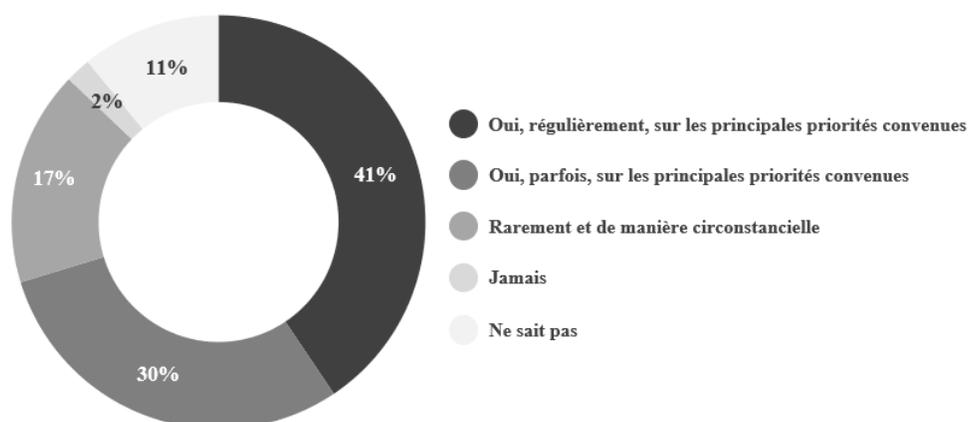
28. En étroite collaboration avec les gouvernements des pays hôtes, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dialoguent avec les partenaires clés pour orienter leurs priorités et faire en sorte qu'elles soient alignées sur les besoins des pays, tels qu'énoncés dans les plans nationaux de développement, afin d'honorer les engagements pris dans les plans-cadres de coopération. Ils ont appuyé les activités

menées par les équipes de pays des Nations Unies en présidant ou coprésidant, aux côtés de représentants des gouvernements, un mécanisme de coordination des partenaires de développement dans 98 pays en 2023, et d'autres mécanismes de ce type sont en cours d'établissement. Ces dispositifs visent à faire en sorte que la collaboration avec les partenaires soit plus cohérente, notamment afin de rationaliser davantage les activités visant à répondre aux priorités en matière de financement et de programmes. Les consultations avec les institutions financières internationales organisées par le Coordonnateur résident en République dominicaine à l'appui du Plan-cadre de coopération pour 2023-2027 aident à recenser les possibilités de coopération entre l'équipe de pays des Nations Unies et les institutions financières internationales concernées. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international participent de manière croissante à la planification stratégique de l'élaboration des nouveaux plans-cadres de coopération. En Guinée équatoriale, un dialogue est en cours avec la Banque africaine de développement pour trouver des effets de synergie avec le nouveau programme de pays élaboré par celle-ci.

29. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents assurent également la participation aux dialogues politiques sur les objectifs de développement durable, 71 % des pays contributeurs interrogés par le Département des affaires économiques et sociales indiquant qu'ils ont organisé des dialogues multipartites visant à promouvoir la cohérence des politiques et l'élaboration de politiques relatives aux objectifs (voir figure 10). Aux Philippines, par exemple, une coalition tripartite composée de l'équipe de pays des Nations Unies, du Ministère de la santé et de la Banque mondiale s'est attachée à réduire de 30 % les retards de croissance chez les enfants au moyen d'une politique d'investissement intégrée et d'allocations budgétaires accrues. Dans sa récente évaluation, le BSCI a noté toutefois que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient davantage collaboré avec des gouvernements qu'avec le secteur privé et la société civile. Dans la limite du financement et des ressources disponibles, le Bureau de la coordination des activités de développement entend appuyer le renforcement et la diversification des partenariats avec ces parties prenantes au cours de l'année à venir.

Figure 10

Réponse des gouvernements contributeurs à l'affirmation suivante :
Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents organisent des dialogues multipartites avec les gouvernements et les donateurs pour assurer la cohérence des politiques et veiller à ce que les politiques élaborées soient conformes aux objectifs de développement durable :

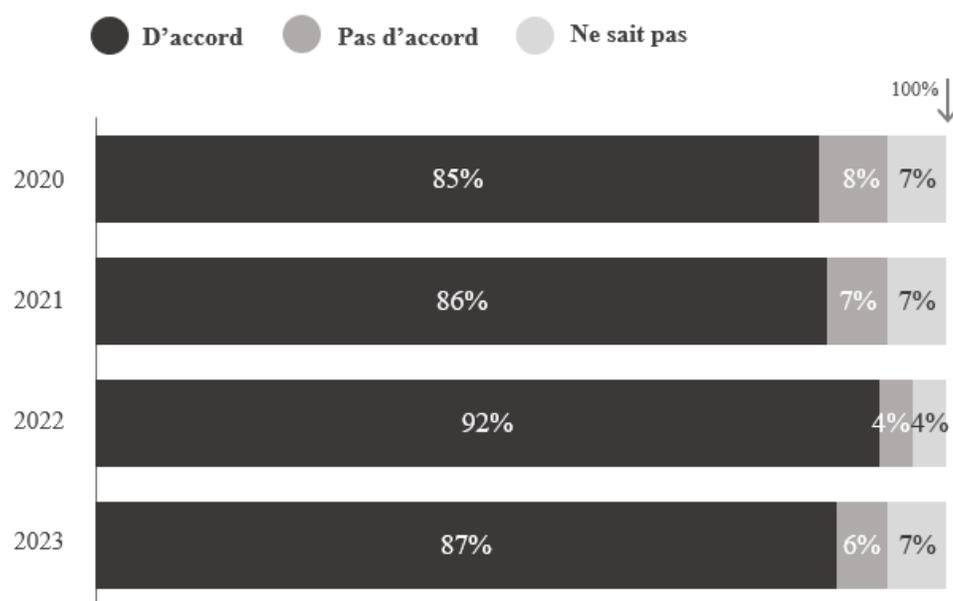


Source : Enquête réalisée en 2023 auprès des gouvernements contributeurs par le Département des affaires économiques et sociales.

30. Bien que la majorité des gouvernements des pays hôtes estiment que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents contribuent à mettre les partenariats au service des objectifs de développement durable, leur avis était légèrement moins positif en 2023 (voir figure 11). Cela peut s'expliquer en partie par l'imposition de mesures de réduction des coûts qui touchent les rubriques du budget du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en rapport avec l'établissement de partenariats et le renforcement des partenariats existants. Les contraintes en matière de ressources ont entraîné un gel des recrutements dans 52 pays, ce qui a nui à la capacité de nouer des partenariats et de les mettre à profit.

Figure 11

Réponse des gouvernements des pays hôtes à l'affirmation suivante :
La Coordinatrice résidente ou le Coordonnateur résident a contribué à mettre les partenariats au service de l'action menée au niveau national pour faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable :



Source : Enquête réalisée en 2023 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

IV. Mobilisation de fonds et financement : ressources mobilisées à l'appui de l'action menée à l'échelle du système pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable

31. En 2023, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont continué de jouer un rôle moteur à l'appui des fonds de financement commun et des fonds thématiques interinstitutions pour le développement durable en collaborant avec les équipes de pays des Nations Unies pour soumettre des propositions, gérer la mise en œuvre des programmes et contribuer aux évaluations. En 2023, les ressources disponibles dans les fonds de financement commun nationaux et mondiaux ou régionaux s'élevaient respectivement à 1,7 et à 1,15 milliard de dollars. Les fonds de financement commun

et les fonds thématiques offrent aux gouvernements des avantages majeurs. Ils facilitent en effet l'adoption d'approches mieux coordonnées et plus efficaces en matière de programmes en permettant aux organismes d'œuvrer ensemble à la réalisation d'un objectif commun.

32. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, dont le comité directeur opérationnel est désormais présidé par le Bureau de la coordination des activités de développement, joue un rôle essentiel dans le déblocage de financements destinés aux objectifs et a un effet catalyseur évident. En 2023, chaque dollar promis au Fonds a entraîné la mobilisation de 18 dollars supplémentaires à l'appui de la réalisation des objectifs, soit le double du chiffre enregistré en 2022. Environ 80 % de cet effet de levier financier découle du soutien apporté par le Fonds à l'émission d'obligations thématiques liées aux objectifs, tandis que les 20 % restants ont été obtenus en reproduisant certaines solutions politiques et en les transposant à plus grande échelle, et en ayant recours à un cofinancement faisant appel à des investissements mixtes. En Uruguay, par exemple, grâce à la facilitation du Coordonnateur résident, sous la direction de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et avec la collaboration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), chaque dollar du Fonds commun pour les objectifs de développement durable consacré à la transition vers les énergies renouvelables a généré 3 dollars d'investissements supplémentaires, l'objectif ambitieux étant de mobiliser jusqu'à 68 millions de dollars, en particulier dans les domaines du transport durable et des industries connexes.

33. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a continué de promouvoir un soutien intégré aux changements nécessaires en matière de politiques et de réglementations, notamment aux fins du renforcement de la protection sociale dans 39 pays, de la mise en œuvre des cadres de financement intégrés pour le financement des objectifs dans 69 pays, de l'appui à la résilience dans 42 petits États insulaires en développement et du soutien à l'intervention d'urgence menée par l'ONU dans plus d'une centaine de pays pour faire face à la crise mondiale du coût de la vie provoquée par le conflit en Ukraine. À Cuba, le Fonds a permis à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et au PNUD, avec la coordination du Bureau du Coordonnateur résident, de dialoguer avec plus de 240 experts nationaux et internationaux et d'élaborer une feuille de route et des outils à l'appui du financement du développement économique dans le pays. En Tunisie, l'équipe de pays des Nations Unies, sous la direction du Coordonnateur résident, a renforcé la capacité des pouvoirs publics d'accroître la résilience du système alimentaire et piloté un système numérique permettant aux groupes vulnérables de demander directement une aide alimentaire aux autorités locales. La figure 12 montre l'incidence du Fonds commun en 2023.

Figure 12

Incidence du Fonds commun pour les objectifs de développement durable en 2023

À ce jour, le Fonds a pris des engagements financiers d'un montant de 268 millions de dollars en faveur de 119 équipes de pays des Nations Unies dans le cadre de 236 programmes conjoints mis en œuvre en collaboration avec 31 entités des Nations Unies

197 millions de personnes

ont bénéficié de prestations sociales pour la première fois ou ont vu leurs prestations étendues

325 politiques

liées aux stratégies de financement ou aux cadres nationaux de financement intégré des objectifs de développement durable ont été mises à l'essai ou exécutées

25 instruments

de financement mixte (obligations liées aux objectifs de développement durable, fonds d'investissement à impact social, mécanismes de financement de l'action climatique) étaient en cours d'élaboration

30 millions de dollars

ont été consacrés au renforcement de la résilience dans 42 petits États insulaires en développement

21,4 millions de dollars

ont été consacrés au financement de 85 programmes conjoints visant à faire face à la crise mondiale du coût de la vie

4,9 milliards de dollars

de financements supplémentaires ont été mobilisés en faveur des objectifs de développement durable

34. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a vu son capital augmenter, les contributions étant passées de 20,4 millions de dollars en 2022 à 55,9 millions de dollars en 2023. Toutefois, ces chiffres restent très inférieurs à l'objectif de 290 millions de dollars par an défini dans le pacte de financement. En outre, environ 62 % des ressources ont été préaffectées par les donateurs à des thèmes particuliers, ce qui remet en cause les principes fondamentaux du Fonds que sont la souplesse, la prévisibilité et l'adéquation des programmes aux besoins des pays. En conséquence, le Fonds fait l'objet d'une réorientation visant à appuyer des domaines de transition clés liés aux objectifs de développement durable au moyen d'un appui intégré à l'élaboration de politiques, ce qui exigera d'apporter des ajustements supplémentaires à sa stratégie de financement.

35. En 2023, le montant des ressources allouées aux fonds de financement commun au niveau des pays a augmenté de près de 200 millions de dollars pour s'établir à 1,7 milliard de dollars. Dans sa récente évaluation du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le BSCI a constaté que, dans toutes les études de cas examinées, ces fonds étaient considérés comme un instrument essentiel à la fourniture de conseils stratégiques intégrés au niveau des pays. En Malaisie, le Bureau de la Coordonnatrice résidente a collaboré avec le Ministère des finances en vue du lancement d'un fonds d'affectation spéciale pour les objectifs de développement durable à l'appui des priorités définies dans le Plan-cadre de coopération, lequel a été doté d'une enveloppe financière d'environ 4,3 millions de dollars. Le Coordonnateur résident en Tanzanie a mobilisé près de 12 millions de dollars auprès de la Norvège au profit du fonds mis en place dans le pays pour accélérer la réalisation des objectifs. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents de 57 pays ont également dirigé la conception et l'exécution des programmes conjoints des équipes de pays des Nations Unies financés par le Fonds pour la consolidation de la paix, dont 93 nouveaux programmes approuvés en 2023 pour un montant total de 202 millions de dollars. En Gambie, sous la direction du Coordonnateur résident, l'équipe de pays a débloqué 2 millions de dollars du Fonds pour la consolidation de la paix et lancé un projet dirigé par le PNUD, le FNUAP et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) visant à accroître le nombre de femmes occupant des postes de direction et participant aux plateformes de prise de décision à tous les niveaux.

36. Sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les équipes de pays des Nations Unies contribuent au recensement des possibilités d'investissement public et privé au niveau national, 75 % des gouvernements des pays

hôtes interrogés par le Département des affaires économiques et sociales ayant indiqué recevoir un soutien à cet égard. Quelque 86 % des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont dit avoir réuni diverses parties prenantes chargées d'étudier la combinaison de financements nécessaire pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable, avec le soutien essentiel des économistes de leurs bureaux.

37. Les difficultés que rencontrent les entités du système des Nations Unies pour le développement s'agissant d'obtenir un financement suffisant et de haute qualité et la fragmentation des modèles de gouvernance et d'activité ont aggravé les problèmes existants, les entités devant en conséquence hiérarchiser leurs ressources et leurs capacités. Des changements culturels et comportementaux demeurent nécessaires dans les entités du système. Toutefois, l'augmentation de la part des fonds préaffectés parmi les ressources qui leur sont allouées nuit à leur capacité et à leur détermination collectives de s'unir autour d'une planification et de programmes communs et de promouvoir la réalisation de résultats porteurs de transformation à l'échelle du système. À titre d'exemple, l'action collective exige une utilisation souple des capacités des équipes de pays des Nations Unies, une efficacité accrue pour ce qui est d'atteindre les résultats communs énoncés dans les plans-cadres de coopération, la dotation et l'utilisation de fonds de financement commun et de fonds thématiques et la rationalisation des arrangements opérationnels en matière de services de soutien communs – éléments qui nécessitent tous des accords et des investissements collectifs.

V. Communiquer et rendre compte des résultats : respect du principe de responsabilité et transparence des activités menées par le système des Nations Unies pour le développement

38. En 2023, nous avons continué de renforcer la transparence des résultats et le respect du principe de responsabilité en améliorant les capacités et les outils de suivi et de communication de l'information à l'échelle du système. Pour la deuxième année consécutive, tous les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont produit un rapport sur les résultats des entités des Nations Unies dans leur pays respectif, ce qui a permis d'accroître la visibilité des activités menées au niveau national. L'accent est désormais mis sur la garantie d'une qualité homogène dans les différents pays et régions, le Bureau de la coordination des activités de développement dispensant une formation aux chefs des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, aux responsables de la communication et aux responsables de la gestion des données et du suivi et de la communication des résultats pour les aider à rendre compte des résultats de manière efficace. Une analyse préliminaire des rapports établis par les équipes de pays des Nations Unies montre que ces documents sont de plus en plus complets, stratégiques et fondés sur des données. Les rapports relatifs aux résultats sont essentiels pour donner aux gouvernements nationaux une vue globale des résultats obtenus par l'ensemble du personnel de l'équipe de pays.

39. Le Bureau de la coordination des activités de développement s'est attaché à mettre au point de nouvelles techniques et de nouveaux outils novateurs pour contribuer à diffuser les informations dans des formats plus accessibles, notamment par la gestion d'un espace en ligne conçu pour regrouper des données à l'appui de la supervision du financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des débats y relatifs, et des activités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et de la campagne de sensibilisation menée par sa présidence auprès des États Membres au moyen d'exposés, d'études de cas et d'autres présentations sur les activités et les résultats du système des coordonnatrices et

coordonnateurs résidents. Des efforts supplémentaires ont été faits pour accroître la visibilité des résultats obtenus au niveau des pays grâce au cadre d'indicateurs de résultats du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, 63 équipes de pays des Nations Unies ayant rendu compte de leurs résultats au regard du cadre en 2023 contre 19 en 2022. Le Bureau a également investi dans une utilisation plus stratégique de la plateforme UN-Info à l'échelle du système afin de rendre les activités des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies plus accessibles et plus transparentes. Les données de la plateforme sont publiées sur le portail de données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et intégrées automatiquement dans plus de 130 sites Web d'équipes de pays, qui enregistrent plus de 27 millions de vues par an. Ces informations permettent de mieux comprendre les priorités des équipes de pays, de rendre compte aux gouvernements nationaux des résultats obtenus et d'offrir une plus grande transparence aux partenaires de développement. En Indonésie, plus de 200 participants issus de 27 organismes publics utilisent désormais les données de la plateforme UN-Info pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération.

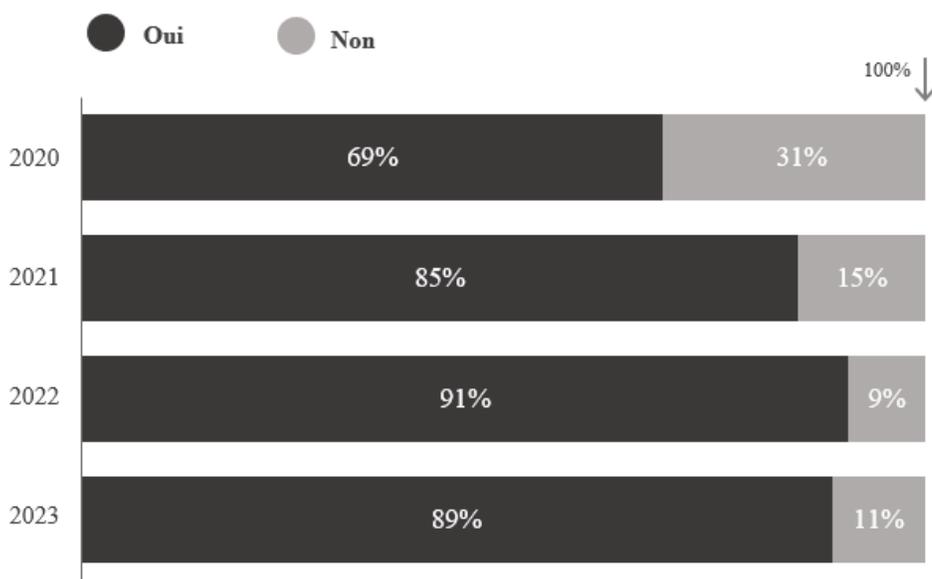
40. Les évaluations des plans-cadres de coopération permettent d'accroître encore la transparence et le respect du principe de responsabilité. En 2022, 11 équipes de pays des Nations Unies ont achevé l'évaluation de leur plan-cadre de coopération ou de leur plan-cadre pour l'aide au développement, dont les résultats éclaireront l'élaboration de nouveaux plans-cadres en 2023. En outre, sept évaluations commencées en 2023 sont sur le point d'être achevées. Dans la limite des ressources disponibles, le Bureau de la coordination des activités de développement entend compiler les enseignements tirés de ces évaluations afin qu'ils soient pris en compte lors de l'élaboration des futurs plans-cadres de coopération.

41. Les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents collaborent avec les équipes de pays des Nations Unies aux fins de l'élaboration de stratégies de communication communes mieux adaptées aux priorités fixées dans les plans-cadres de coopération (voir figure 13). Ces efforts contribuent également à faire progresser les campagnes mondiales en faveur des objectifs de développement durable que mène le Département de la communication globale dans les pays où il n'est pas implanté. Au Honduras et à Sao Tomé-et-Principe, par exemple, des podcasts créatifs sont utilisés pour sensibiliser les jeunes aux objectifs de développement durable et les inciter à agir. En Chine, des partenariats avec des entreprises de médias traditionnels et de médias sociaux ont permis de mieux faire connaître les objectifs, notamment dans le cadre d'une manifestation en ligne destinée aux jeunes qui a été vue par 42 millions de personnes. Dans toutes ces activités, les responsables de la communication des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont joué un rôle essentiel en aidant ces derniers à mobiliser les énergies des équipes de pays des Nations Unies et à donner un nouvel élan aux principaux partenariats en faveur des objectifs.

Figure 13

Réponse des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'affirmation suivante :

La stratégie de communication de l'équipe de pays des Nations Unies est alignée sur le Plan-cadre de coopération :



Source : Enquête réalisée en 2023 par le système de gestion de l'information UN-Info.

VI. Efficacité opérationnelle : fourniture d'un soutien au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour des opérations plus efficaces

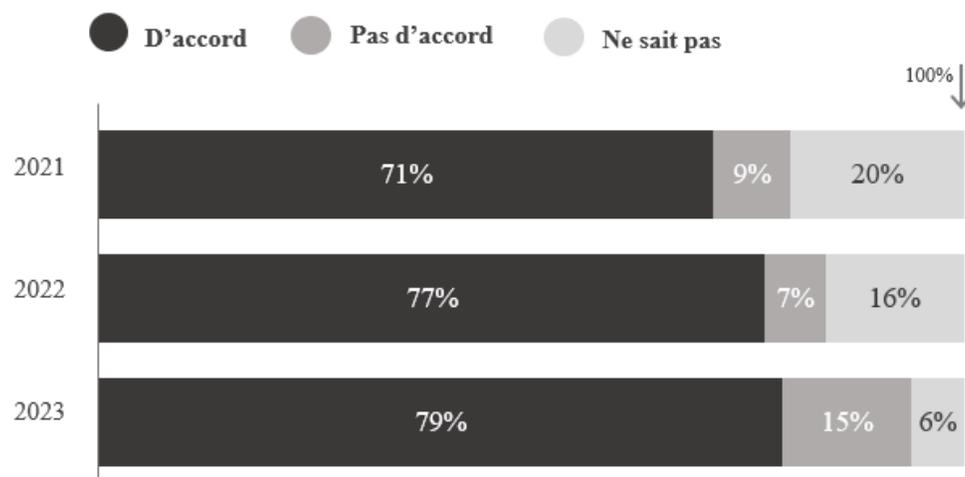
42. Comme suite au transfert des responsabilités relatives aux services opérationnels du PNUD, les activités du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents liées à l'architecture de fourniture de services et à la qualité des services ont continué d'être transférées aux prestataires de services du Secrétariat et au Département de l'appui opérationnel. Les réductions de coûts associées à cette transition en 2023 sont estimées à 4,5 millions de dollars, soit 1,1 million de dollars de plus qu'en 2022.

43. Deux nouveaux systèmes ont été lancés en 2023 pour renforcer le contrôle financier : Webi, un rapport sur les dépenses mis à jour en temps réel qui s'appuie sur l'outil d'établissement de rapports d'analyse décisionnelle d'Umoja et qui permet aux bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents d'accéder à des données collectées de manière automatisée, notamment des informations sur l'allocation des ressources et les dépenses, et Smartplanner, un outil de planification et de budgétisation intégré en ligne, qui fait le lien entre les ressources budgétisées et les résultats escomptés.

44. En 2023, les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable ont indiqué qu'elles avaient réalisé des gains d'efficacité s'élevant à 553 millions de dollars, ce qui est sans précédent. Les gouvernements des pays hôtes apprécient de plus en plus le rôle que jouent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'agissant de veiller à ce que les ressources soient utilisées efficacement, et près de 80 % d'entre eux estiment qu'un tel résultat est atteint en réduisant au minimum les doubles emplois entre les entités des Nations Unies (voir figure 14).

Figure 14

Réponse des gouvernements des pays hôtes à l'affirmation suivante :
La Coordinatrice résidente ou le Coordonnateur résident contribue à réduire au minimum les doubles emplois entre les entités des Nations Unies, assurant ainsi une utilisation efficace des ressources :



Source : Enquête menée en 2023 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

45. En 2023, la création à Nairobi du premier service de soutien commun des Nations Unies, qui a pu être mis en place grâce au rôle moteur du Coordonnateur résident et aux capacités du Bureau de la coordination des activités de développement, a marqué une étape importante. Géré par l'Office des Nations Unies à Nairobi, en collaboration avec l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial, il offre 101 services à plus de 3 500 membres du personnel de plus de 60 entités des Nations Unies. Des efforts de même nature sont en cours dans d'autres pays, notamment des initiatives mises en œuvre à titre prioritaire au Brésil, au Sénégal, en Tanzanie et au Viet Nam.

46. Des projets de partage de locaux ont été menés à bien dans huit pays en 2023 (Antigua-et-Barbuda, Bolivie, Colombie, Éthiopie, Iraq, Mali, Maroc et Tanzanie). En outre, 43 autres projets sont en cours, dont le plus important en Égypte (36 entités des Nations Unies pour un total de 2 700 membres du personnel) et le plus avancé au Sénégal (34 entités des Nations Unies pour un total de 1 800 membres du personnel).

47. Les économies réalisées par les équipes de pays des Nations Unies et la complémentarité opérationnelle prévue dans les stratégies relatives aux activités d'appui ont continué de croître, notamment dans les domaines des voyages, de la gestion des locaux partagés, de la connectivité Internet et des services de communication par satellite. Les services à fort impact, tels que le recours à des énergies renouvelables et les achats tenant compte des questions de genre, ont continué d'ajouter de la valeur aux opérations quotidiennes, et le Costa Rica, le Guatemala et l'Indonésie ont accompli des progrès exemplaires en matière d'inclusion du handicap et d'amélioration de l'accessibilité.

VII. Encadrement : les capacités du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents garantissant des résultats en matière de développement durable

48. Les résultats susmentionnés ont été obtenus grâce aux investissements consentis pour la coordination des activités de développement, par l'intermédiaire du Bureau de la coordination des activités de développement ainsi que des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux. De gros investissements continuent d'être faits pour renforcer les profils, les capacités et les compétences des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux, afin de répondre aux attentes que les États Membres ont exprimées dans la résolution 72/279 et réaffirmées dans la résolution 76/4 de l'Assemblée générale. Dans cette dernière, l'Assemblée a souligné qu'il importait de préserver et de mettre à profit les capacités renforcées du système redynamisé des coordonnateurs résidents si l'on voulait que le système pour le développement mène des interventions cohérentes et efficaces durant la décennie d'action. L'action du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents continue de se concentrer sur les pays, 90 % du personnel étant recruté au niveau national, 3 % au niveau régional et 7 % à New York.

A. Encadrement par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et leurs bureaux

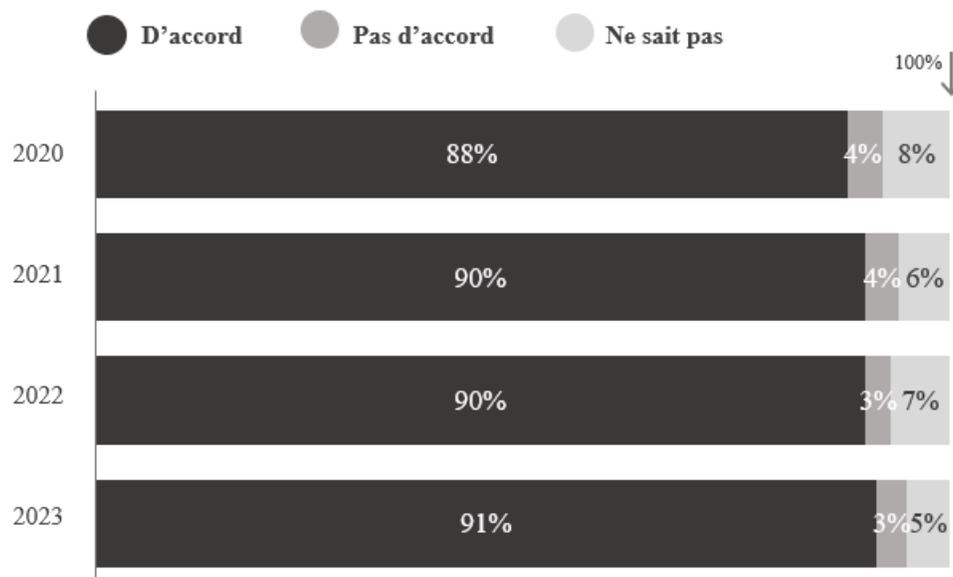
1. Renforcement de l'encadrement donné par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'appui des besoins et des priorités nationales

49. Depuis 2019, le groupe des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a été entièrement remanié : les deux tiers des coordonnatrices et coordonnateurs résidents actuels, nommés après la réforme, sont souvent plus qualifiés, grâce à la mise en place de solides nouvelles procédures d'évaluation et de sélection. Comme il est indiqué précédemment (voir figure 1), les gouvernements des pays hôtes ont constaté le renforcement de la direction, de l'autorité et de l'impartialité des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, une amélioration de leurs capacités et compétences de gestion et la mise en avant de résultats communs. Pour ce qui est de servir de point de contact facilitant l'accès aux prestations proposées par l'ONU, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont accusé une légère baisse (87 % en 2022 contre 82 % en 2023) ; le Bureau de la coordination des activités de développement se penchera sur la question et tentera de relever ces chiffres, dans la mesure du possible.

50. Quand les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont aussi coordonnateurs de l'action humanitaire et représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général, le Bureau de la coordination des activités de développement, en étroite collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ou le Département des opérations de paix, procède désormais à une analyse approfondie du profil requis pour chaque pays, avant que le Secrétaire général ne fasse son choix. À la demande des États Membres, le Bureau consulte aussi systématiquement le pays hôte au sujet du profil requis pour la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident avant de publier l'avis de vacance de poste. En conséquence, 91 % des pays hôtes ayant participé à une enquête du Département des affaires économiques et sociales en 2023 estiment que le profil et les compétences des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont adaptés aux besoins de développement de leur pays (voir figure 15), et la grande majorité des pays contributeurs (91 %, contre 87 % en 2021) ayant participé à cette enquête ont déclaré que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents avait permis d'intensifier l'action collective en faveur des objectifs de développement durable.

Figure 15

Réponse des gouvernements des pays hôtes à l'affirmation suivante :
La Coordinatrice résidente ou le Coordonnateur résident a le profil et les compétences requis pour apporter un appui au développement de votre pays :



Source : Enquête menée en 2023 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

51. Le Bureau de la coordination des activités de développement gère la filière de sélection des coordinatrices et coordonnateurs résidents au moyen des ressources disponibles, donnant la priorité au développement des compétences des membres actuels. Quand il s'agit d'un pays où les coordinatrices ou coordonnateurs résidents ont une double casquette, le Bureau de la coordination des activités de développement, avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, s'assure que la personne en poste et celle qui se trouve dans la filière bénéficient d'un accompagnement et d'un encadrement ainsi que d'une évaluation de leur performance conforme aux normes les plus strictes.

52. Le profil des coordinatrices et coordonnateurs résidents s'est diversifié. Outre des aptitudes de coordination, les coordinatrices et coordonnateurs résidents sont tenus d'avoir des connaissances avérées en matière de développement durable. Comme leur parcours professionnel est également plus varié, ils apportent une nouvelle expertise en matière de politiques et de partenariats concernant les questions liées aux transitions majeures associées aux objectifs de développement durable (changements climatiques, transition énergétique et économie verte et bleue, financement du développement et transformation numérique). Plus qu'avant, ils viennent de diverses entités des Nations Unies (24 actuellement, contre 17 avant les réformes) et, de plus en plus, d'entités extérieures au système des Nations Unies (neuf, contre quatre avant les réformes).

53. La représentation équilibrée des genres a été largement préservée, malgré des fluctuations transitoires (50 % de femmes à la fin de 2023). Pour la toute première fois, le fichier des coordinatrices et coordonnateurs résidents comprend plus de femmes que d'hommes : 51 % en mars 2024, contre 48 % il y a un an et 42 % avant les réformes (voir figure 16).

54. La représentation géographique s'améliore constamment : 54 % des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont originaires de pays de programme, contre 49 % en mars 2022 et 41 % avant les réformes (voir figure 17). La part des candidats des pays de programme dans le fichier est également passée de 36 % avant les réformes à 46 % en mars 2023 et 49 % en mars 2024.

Figure 16
Coordonnatrices et coordonnateurs résidents, par genre

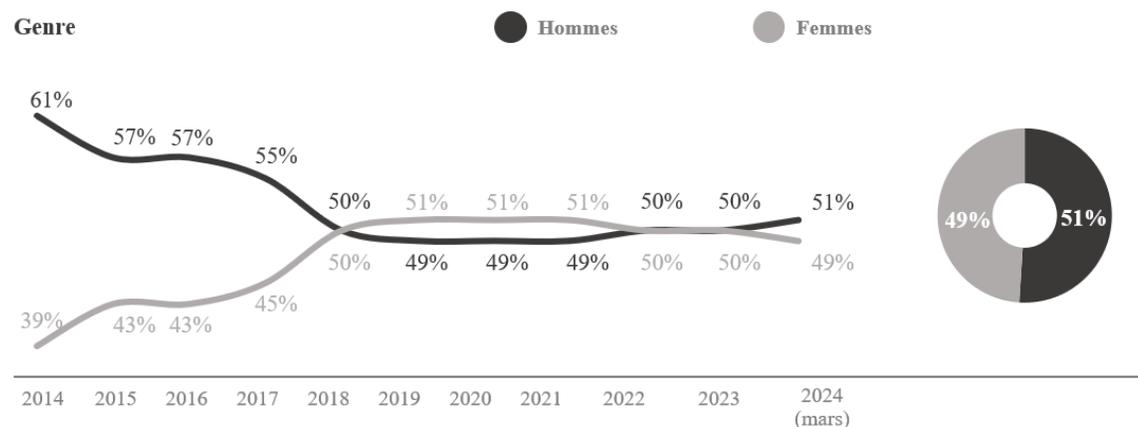
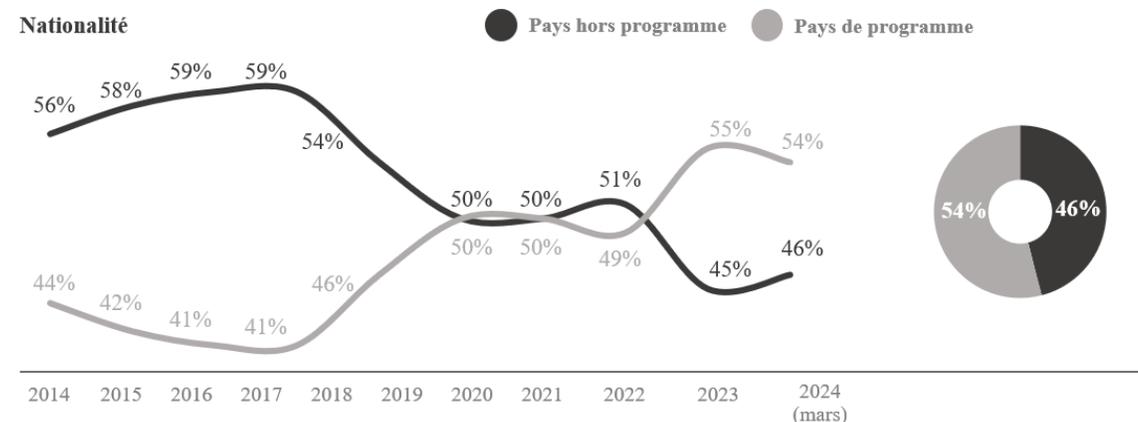


Figure 17
Coordonnatrices et coordonnateurs résidents, par nationalité



Source : Bureau de la coordination des activités de développement, 2024.

55. Ces améliorations sont remarquables. Le Bureau de la coordination des activités de développement s'attachera à maintenir la représentation équilibrée des genres durement acquise et d'accroître la part des ressortissants des pays de programme, en veillant tout particulièrement à diversifier les nationalités représentées dans la filière de talents.

56. La personne sélectionnée bénéficie d'un ensemble de mesures d'accompagnement personnalisé ou en groupe (mentorat, orientation, apprentissage et mise en réseau des pairs). En 2023, des webinaires réguliers ont été proposés sur les politiques et la programmation ainsi que plusieurs ateliers interactifs mettant en contact les coordonnatrices et coordinateurs résidents avec des leaders d'opinion mondiaux et l'apprentissage par les pairs, afin d'accélérer la réalisation des objectifs de

développement durable dans les pays. Un accompagnement des carrières personnalisé est également disponible.

57. Le Bureau de coordination des activités de développement assure le suivi et la collecte de données sur la performance des coordonnatrices et coordonnateurs résidents tout au long de l'année. Il sollicite régulièrement l'avis du pays hôte, du personnel des bureaux des coordonnateurs résidents, des membres de l'équipe de pays des Nations Unies et des directeurs régionaux des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, dont il est tenu compte dans l'évaluation de la performance des coordonnateurs résidents. Celle-ci est faite par le Secrétaire général et la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. La coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident dont la performance ne répondait pas aux attentes a bénéficié d'un accompagnement par des mentors ou d'anciens coordonnatrices et coordonnateurs résidents expérimentés, ou suivi des activités visant à renforcer l'esprit d'équipe, ce qui lui a permis d'améliorer sa performance.

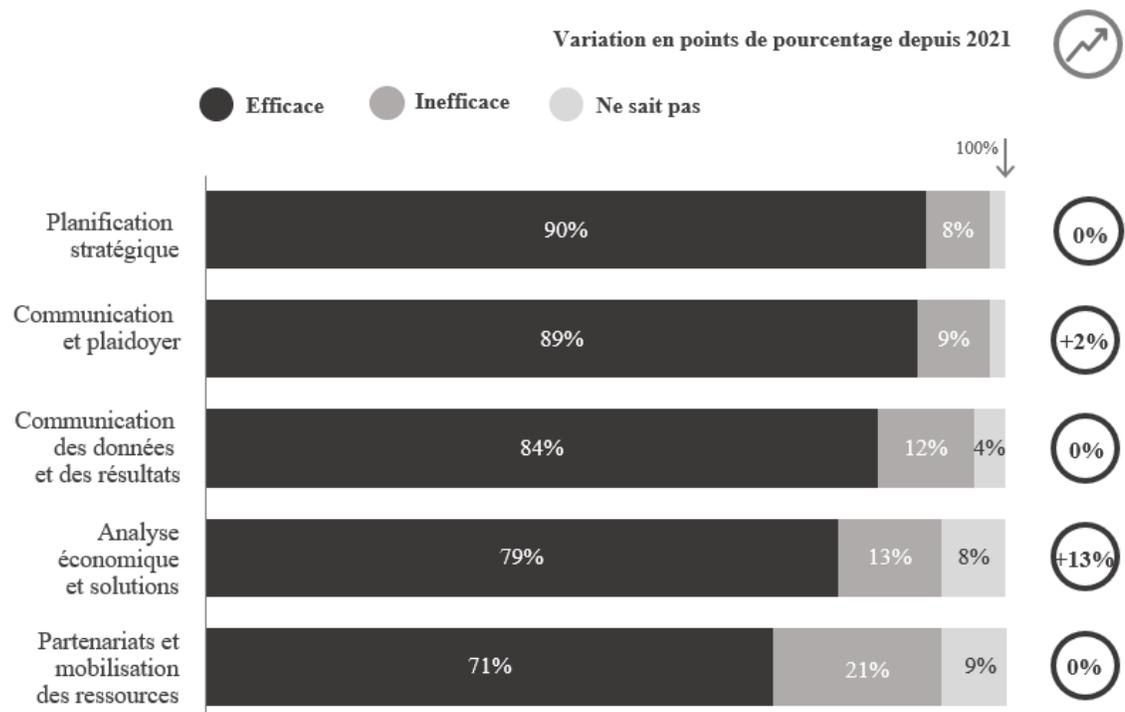
58. En 2023, le Bureau de la coordination des activités de développement a mis fin à la recherche de talents en raison du déficit de financement. En conséquence, le nombre de nationalités représentées parmi les coordonnatrices et coordonnateurs résidents n'a augmenté que de 56 à 57 entre mars 2023 et mars 2024, tandis que le nombre de coordonnatrices et de coordonnateurs résidents extérieurs au système des Nations Unies a été ramené de 10 à 9. L'admission de nouveaux candidats dans la filière de talents s'est réduite de 46 % en 2022, puis de 28 % en 2023. Elle a été complètement suspendue en 2024. Le Bureau a également dû réduire de 40 % le nombre de candidats parrainés pour passer l'évaluation des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (de 91 en 2022 à 54 en 2023), ce qui a fait augmenter le taux annuel moyen des postes vacants (de 13 % en 2022 à 15 % en 2023) et celui des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par intérim (de 11 % en 2022 à 18 % en 2023). Ces mesures étaient conformes au cadre des ressources financières du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

59. Pour que les coordonnatrices ou coordonnateurs résidents aient les moyens de son action, il est nécessaire de respecter les principes et les attributions ainsi que les relations entre coordonnatrices ou coordonnateurs résidents et les membres de l'équipe de pays des Nations Unies figurant dans le cadre de gestion et de responsabilité. Toutefois, d'après les coordonnateurs résidents et les équipes de pays, le taux de conformité a baissé en 2023 par rapport à 2022, comme le montrent le cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ainsi que le Secrétaire général dans son rapport sur l'application de la résolution [75/233](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ([A/79/72-E/2024/12](#)). Un examen du cadre de gestion et de responsabilité sera effectué en 2024, en étroite collaboration avec les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, pour cerner et traiter les questions en suspens.

2. Renforcement des capacités des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'appui des activités des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies

60. Environ 90 % du personnel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont dans les pays et l'ensemble des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ainsi que les équipes de pays des Nations Unies bénéficient de l'appui d'un effectif de base minimal pour la planification stratégique collective, l'analyse économique, les partenariats, la communication ainsi que la gestion des données et la communication des résultats. Cette situation, conforme au caractère universel du Programme 2030, est différente de celle qui prévalait avant les réformes, lorsque les ressources des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents étaient largement tributaires du financement des donateurs. Avant les réformes, les effectifs de plus de 50 % des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents étaient très limités, voire inexistantes. Sans ce personnel permanent, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents n'aurait pas pu obtenir les résultats présentés ici⁵. En effet, les équipes de pays sont toujours, voire de plus en plus, satisfaites de cet appui, depuis qu'il a été mis en place (voir figure 18).

Figure 18
Évaluation par les membres des équipes de pays du soutien fourni par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



Source : Enquête menée en 2023 auprès des membres des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

61. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents continuent d'exécuter leur mandat malgré le sous-effectif. Toutefois, la performance et les résultats varient selon les pays, l'appui n'étant pas le même partout. À un moment donné, en 2023, environ

⁵ On trouvera en ligne de nombreux exemples de résultats obtenus grâce à ces ressources, dans les pays de toutes les régions (<https://un-dco.org>).

50 % des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient les administratrices ou administrateurs permanents requis et 52 % avaient interrompu les recrutements du fait du déficit de financement. Les tâches liées aux postes vacants souvent sont retombées sur les fonctionnaires, qui ont ainsi du mal à accomplir leurs propres tâches ou à donner l'appui qu'il fallait aux équipes de pays des Nations Unies et aux gouvernements dans des domaines ne relevant pas de leurs compétences. Certaines activités ont dû être suspendues, d'autres réduites. Ceci expliquerait en partie les taux de satisfaction moins élevés des équipes de pays depuis 2022, figurant dans le cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, en particulier pour les partenariats et la mobilisation des ressources, la communication des données et des résultats.

62. Les effectifs de base sont complétés dans certains pays par des ressources spécialisées qui ne sont pas financées au moyen du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ce qui permet de mieux adapter l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies au contexte et aux besoins particuliers des pays, de maximiser la portée des entités des Nations Unies ayant une présence limitée dans les pays et de réaliser des gains d'efficacité. Ainsi, en 2023, dans le cadre d'un programme conjoint du PNUD et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, 128 conseillères et conseillers pour la paix et le développement ont été affectés dans 71 bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents, notamment en Gambie, au Honduras, en Jordanie, au Malawi, en République de Moldavie et au Sri Lanka, afin de renforcer les capacités nationales de prévention et d'encadrer la collaboration entre les activités de consolidation de la paix et celles de développement, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. De même, 43 conseillères et conseillers pour les droits humains ont été nommés, avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du fonds d'affectation spéciale multidonateur pour l'intégration des droits humains (géré par le Bureau de la coordination des activités de développement), en concertation avec les gouvernements des pays hôtes. Leurs tâches comprenaient l'étude de l'impact socioéconomique du coronavirus (COVID-19) sur les Roms en Serbie, l'organisation de débats sur la décentralisation fiscale et les inégalités en Jordanie et l'amélioration de la sécurité des peuples autochtones au Costa Rica. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida réduisant sa présence dans certains pays, des conseillers en matière de VIH/sida ont été affectés en Colombie, à Fidji et au Gabon pour soutenir les efforts nationaux, et au moins deux autres seront envoyés au Guyana et en République démocratique du Congo en 2024. Une conseillère ou un conseiller a été détaché(é) en Indonésie pour la première fois par l'initiative Énergie durable pour tous, afin de contribuer à l'élaboration d'une stratégie des Nations Unies sur l'énergie durable. Cette personne apportera un appui à l'élaboration des politiques et au renforcement des capacités dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement pour décarboniser son secteur de l'électricité. Ces capacités sont censées compléter et non remplacer les fonctions de base des coordonnatrices ou coordonnateurs résidents, adapter l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies au contexte et aux besoins particuliers des pays, maximiser la portée des entités des Nations Unies ayant une présence limitée dans les pays et réaliser des gains d'efficacité.

63. En 2023 également, le Bureau de la coordination des activités de développement a continué d'accompagner certains coordonnatrices et coordonnateurs résidents afin d'apporter un appui en temps utile à certains pays dans des situations d'urgence en matière de développement. Cet appui a pu se faire grâce au Bureau qui a envoyé rapidement ses coordonnatrices et coordonnateurs hors classe spécialistes des questions de développement. L'Afghanistan en a bénéficié, de même que le Burkina Faso et le Niger pour la continuité de leurs opérations en cas de crise, la République arabe

syrienne pour la coordination des activités de relèvement et de reconstruction de l'ONU à la suite du tremblement de terre, le Pérou pour la mise en œuvre du plan-cadre de coopération comprenant une analyse des risques et les Îles Salomon pour le soutien aux mesures de cohésion sociale.

64. Le Bureau de la coordination des activités de développement continue d'investir dans le renforcement des capacités des bureaux des coordonnatrices et coordinateurs résidents dans la mesure du possible. Une filière de talents pour les administratrices et administrateurs recrutés sur le plan national a également été lancée en 2023. Ce programme d'accompagnement des carrières d'une durée d'un an est très compétitif. Le premier groupe comptait 51 fonctionnaires sélectionnés dans différentes régions, à différents niveaux et pour différentes fonctions. Une filière de talents a également été créée pour 20 femmes qui seront placées à des postes de gestion et de direction dans le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ; elle offre des possibilités de mentorat, de conseils et de mise en réseau. Avec le soutien du Département de l'appui opérationnel, un cours de formation sur la rédaction efficace organisé à l'intention de tous les responsables de la planification stratégique, de la communication et de la gestion des données et du suivi et de la communication des résultats a permis d'améliorer la qualité de la communication par les entités des Nations Unies des résultats nationaux.

65. Le Bureau de la coordination des activités de développement a continué de diversifier les effectifs du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Quelque 53 % fonctionnaires des bureaux des coordonnatrices et coordinateurs résidents recrutés sur le plan national ou international sont des femmes. La parité des genres a été atteinte aux niveaux P-3, P-4 et P-5, et les femmes représentent aujourd'hui 49 % de l'effectif total des 334 administratrices et administrateurs nationaux. Le Bureau continue d'œuvrer en faveur de la parité complète à tous les niveaux dans les catégories de personnel recruté sur le plan national ou international. Au total, 52 % des administratrices ou administrateurs des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents recrutés sur le plan international viennent des pays de programme, bien qu'il y ait légèrement moins de nationalités représentées (116 à 113 entre 2022 et 2023).

B. Appui renforcé au niveau régional

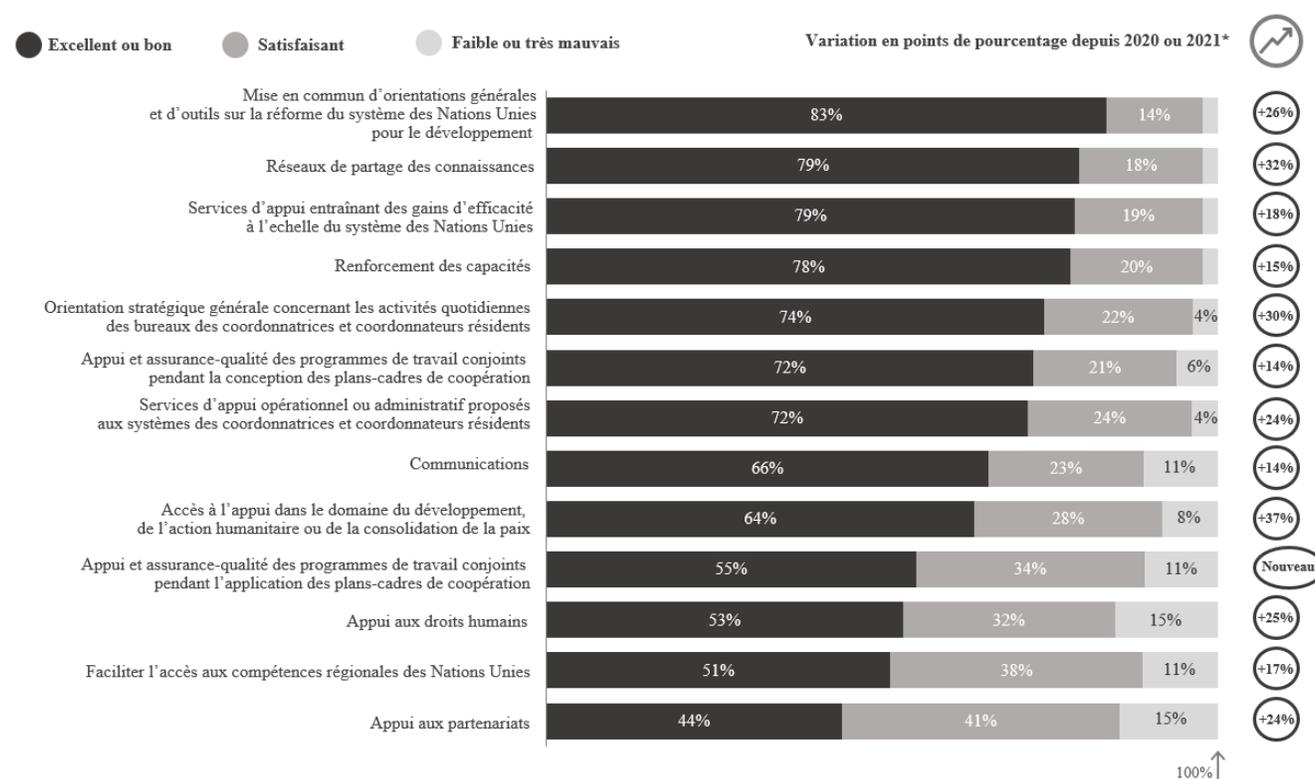
66. Des équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement, basées à Addis-Abeba, Amman, Bangkok, Istanbul (Türkiye) et Panama (avec des sous-bureaux à Dakar et à Lusaka afin d'assurer une couverture complète des 54 pays africains), sont envoyées par le Bureau dans la même région que les pays relevant de leur compétence. Cette décentralisation présente des avantages tant sur le plan opérationnel que financier, permettant de réaliser des économies de 2 millions de dollars par an. Situées dans le même fuseau horaire que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents qu'elles appuient, ces équipes régionales sont les premières à répondre aux demandes très diverses des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies en matière d'orientation stratégique adaptée aux besoins de chaque région.

67. Ces équipes régionales apportent un soutien quotidien aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et à leurs bureaux (voir figure 19). Elles offrent un appui et le renforcement des capacités pour les politiques et les partenariats concernant la réalisation des objectifs de développement durable ainsi que des plateformes de mise en réseau entre pairs. Par exemple, en Afrique, en collaboration avec le Bureau du Coordinateur spécial pour le développement au Sahel, le Bureau de la coordination des activités de développement a aidé les équipes de pays des Nations Unies dans

20 pays à élaborer 48 propositions de projets pour le volet prévention de la Facilité d'appui à la transition de la Banque africaine de développement. En Asie et dans le Pacifique, un partenariat avec l'Université de Nouvelle-Galles du Sud a permis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents de Fidji, du Népal, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Timor-Leste de suivre une formation dans des domaines tels que les migrations, le lien entre l'alimentation, l'eau et l'énergie et l'intégration des personnes handicapées.

Figure 19

Évaluation par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents du soutien fourni par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement



* Exprime l'évolution chez les personnes interrogées ayant répondu « excellent » ou « bon » en 2023 par rapport au plus ancien niveau de référence disponible (2020 ou 2021), sachant que les notes disponibles dans les enquêtes précédentes étaient « bon » (note maximale), « satisfaisant », « insatisfaisant » et « pas de soutien ».

Source : Enquête réalisée en 2023 par le système de gestion de l'information, UN-Info.

68. Les équipes du Bureau de la coordination des activités de développement dans les régions facilitent le partage des connaissances pour l'élaboration des plans-cadres de coopération. Les directrices et directeurs régionaux du Bureau président les groupes régionaux d'appui des pairs, qui offrent une assistance technique opportune et coordonnée aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies au moment de l'élaboration de plans-cadres de coopération. Ainsi, l'expérience acquise dans différents pays est mise en commun, permettant un enrichissement mutuel, et les priorités thématiques et régionales sont prises en compte. Par exemple, en Afrique, sur les six transitions clés qualifiées d'essentielles pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable, au moins quatre ont été intégrées dans tous les plans-cadres de coopération élaborés entre 2022 et 2023. De plus, les analyses communes de pays s'appuient sur une analytique davantage axée sur la pensée systémique, reposant sur l'anticipation et des analyses de scénarios, comme c'est le cas au Cabo Verde, en Guinée, en Guinée-Bissau, à

Madagascar et en République centrafricaine. Le Bureau de la coordination des activités de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes a contribué à l'élaboration du Plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour les pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes (2022-2026), trouvant des synergies entre les priorités et les besoins communs, sans oublier les particularités des pays, et mettant à la disposition de la sous-région des compétences fournies par des entités qui ne sont pas présentes physiquement. En Europe et en Asie centrale, les travaux du groupe d'appui des pairs a conduit à la création dans la région d'un réseau d'évaluation des Nations Unies permettant l'évaluation et l'amélioration de la qualité des plans-cadres de coopération, mais aussi de tirer des enseignements de ces plans-cadres. En Asie et dans le Pacifique, le Bureau a facilité l'envoi de spécialistes de la planification stratégique pour accompagner l'élaboration des plans-cadres, par exemple, l'Organisation internationale pour les migrations a affecté du personnel aux Philippines, l'UNICEF en Papouasie-Nouvelle-Guinée et le FNUAP au Cambodge. Il a été ainsi possible de mettre l'ensemble des compétences de l'ONU, y compris celles des entités non résidentes, à la disposition des équipes de pays des Nations Unies et des gouvernements nationaux.

69. Les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement apportent un appui à l'amélioration de la coordination régionale au moyen des plateformes de collaboration régionale, dirigées par la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Le Bureau étant membre du secrétariat tripartite de la plateforme de collaboration régionale, ses équipes régionales renforcent le lien entre les niveaux national et régional, permettent aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies d'avoir plus facilement accès aux compétences de l'ensemble du système et facilitent une action cohérente des Nations Unies aux niveaux national et régional aux fins du développement durable. En Afrique, il a ainsi été possible de tirer parti de compétences au niveau régional au profit de la réalisation des objectifs de développement durable. Par exemple, des spécialistes d'une « coalition thématique » régionale ont conseillé les autorités au Mozambique et à Sao Tomé-et-Principe sur les marchés du carbone et les échanges de crédits d'émission de carbone, introduisant des mécanismes innovants pour le financement du climat dans ces pays.

C. Renforcement de la coordination interinstitutions au niveau mondial

70. Le Bureau de la coordination des activités de développement à New York est responsable de la bonne performance de l'ensemble des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux, qui desservent 162 pays et territoires. Il assure la gestion et la supervision, fournissant orientation et soutien, mettant à disposition les compétences et les capacités au niveau mondial et veillant à ce que les priorités mondiales se traduisent par des actes sur le terrain. En 2023, l'équipe du Bureau de New York ne comptait plus que 71 personnes – le recrutement de 16 postes ayant été gelé en raison du manque de financement –, qui ont aidé quelque 130 coordonnatrices et coordonnateurs résidents et 1 150 membres du personnel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. On trouvera à la figure 20 l'évaluation faite par les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents de l'appui fourni par l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement à New York.

71. Assurant le secrétariat du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le Bureau de la coordination des activités de développement aide la Présidente et les principaux responsables du Groupe à donner des orientations aux équipes de développement à travers le monde, y compris aux coordonnatrices et

coordonneurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies, sur l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Je tiens à saluer le leadership sans faille du Vice-Président du Groupe et Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner, qui a contribué à orienter le Groupe en 2023. Je remercie également tous les principaux responsables, qui ont dirigé et guidé directement les équipes dans les pays pour apporter un soutien cohérent à la réalisation des objectifs. Des progrès ont ainsi été réalisés dans une multitude de domaines, notamment la définition de priorités stratégiques et de domaines nécessitant l'attention collective, tels que l'amélioration des normes établies par le Groupe pour les plans-cadres de coopération et les analyses et plans de mise en œuvre connexes, et le remaniement du Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'humanitaire et du développement. Grâce au soutien technique et opérationnel de l'ensemble du Groupe, le développement durable est désormais au cœur des activités de l'Organisation. Des transitions et des initiatives clés à fort impact au plan de relance des objectifs de développement durable et au soutien de la réforme de l'architecture financière internationale, en passant par la transformation du système alimentaire et l'action climatique, le Groupe a montré en 2023 ce qui était possible et faisable, unifiant le système des Nations Unies pour le développement et mettant en avant les points d'entrée permettant le changement en vue de la réalisation des objectifs. Par ailleurs, avec l'appui de la CNUCED, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'initiative Énergie durable pour tous, du Département des affaires économiques et sociales et du PNUD, le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière est entré dans une deuxième phase. Le Groupe des Nations Unies pour le développement durable a également repéré les lacunes qui subsistaient et les domaines nécessitant plus de travaux, comme la nécessité de s'écarter totalement des projets isolés pour passer à des conseils intégrés sur les cadres politiques et réglementaires, de privilégier des initiatives émanant du pays et non des organismes des Nations Unies, et d'établir des partenariats stratégiques entre les secteurs public et privé pour débloquer des financements substantiels en faveur de la réalisation des objectifs. Le Bureau de la coordination des activités de développement a aidé la Présidente, le Vice-Président et les principaux responsables du Groupe des Nations Unies pour le développement durable à fournir une orientation stratégique en vue de la réalisation du Programme 2030.

72. En 2023, l'une des priorités a été d'aider les coordonnatrices et coordonneurs résidents à donner suite aux décisions intergouvernementales et appliquer sur le terrain les stratégies prises à l'échelle du système des Nations Unies, ce qui a conduit, notamment, à la mise au point d'outils d'analyse et de programmation clés. À cet égard, les coordonnatrices et coordonneurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies ont la possibilité de faire des formations sur divers sujets, comme certains aspects de l'accélération des objectifs de développement durable, la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales et le financement des objectifs ainsi que la communication de crise, l'utilisation de l'intelligence artificielle et les techniques de communication des résultats pour augmenter la transparence ou l'application du principe de responsabilité dans le cadre de la communication des résultats aux gouvernements nationaux. Le Bureau de la coordination des activités de développement a également fourni des conseils et un appui aux coordonnatrices et coordonneurs résidents et à leurs bureaux pour établir des partenariats avec la société civile, les institutions financières internationales, le secteur privé et les établissements universitaires aux fins de l'accélération des objectifs, en travaillant en étroite collaboration avec toutes les entités compétentes des Nations Unies. Outre l'appui qu'il apporte aux coordonnatrices et coordonneurs résidents dans la lutte contre l'exploitation et les

atteintes sexuelles et pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, la santé au travail et les mesures de sécurité, le Bureau participe également au Réseau des Nations Unies sur la discrimination raciale et la protection des minorités, facilitant la communication entre les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays, notamment par des activités de sensibilisation, de conseil et de renforcement des capacités et les communautés de pratiques, de sorte à renforcer les programmes interorganisations contre la discrimination raciale.

73. Le Bureau de coordination des activités de développement a créé deux nouvelles communautés de pratique en 2023 pour les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et le personnel de leurs bureaux dans les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, afin de favoriser l'échange de connaissances et faciliter l'apprentissage par les pairs sur comment aider au mieux les gouvernements nationaux. Plusieurs missions de maintien de la paix et missions politiques ayant pris fin, le Bureau a créé en 2023 une nouvelle communauté de pratique pour connecter entre eux les praticiens des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de toutes les régions et préparer le transfert des responsabilités des missions aux équipes de pays des Nations Unies. L'objectif était, notamment, de préparer aux nouvelles responsabilités tout en assurant une transition en douceur et la continuité des activités dans le pays. De plus, le programme de jumelage du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents mis à l'essai avec succès en 2022 avec les responsables de la gestion des données et du suivi et de la communication des résultats dans les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a été étendu aux économistes, aux responsables des partenariats et aux responsables de la communication en 2023, en appariant les nouveaux membres du personnel à des collègues expérimentés pour l'apprentissage par les pairs.

74. Le Bureau de la coordination des activités de développement est intervenu lorsque les capacités des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents étaient insuffisantes. Ainsi, les contraintes financières entravant la communication des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le Bureau a apporté son appui à la communication à distance à temps plein à Haïti ainsi qu'à la communication de crise dans d'autres situations complexes. Au Mali, le Bureau de la coordination des activités de développement a collaboré avec le Bureau du Coordinateur résident pour mettre en place une stratégie de communication adaptée en vue du retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, avant le recrutement d'un fonctionnaire du Département de la communication globale pour renforcer l'équipe de pays des Nations Unies pendant une période de transition clé. Avec l'aide du Bureau, le Département a également affecté une personne au Bureau du Coordinateur résident au Burkina Faso pour renforcer l'équipe de pays à un moment délicat. De plus, l'équipe de communication de New York a pris en charge la gestion des sites Web de huit équipes de pays, car le recrutement de responsables de la communication prévu pour ces pays a été gelé.

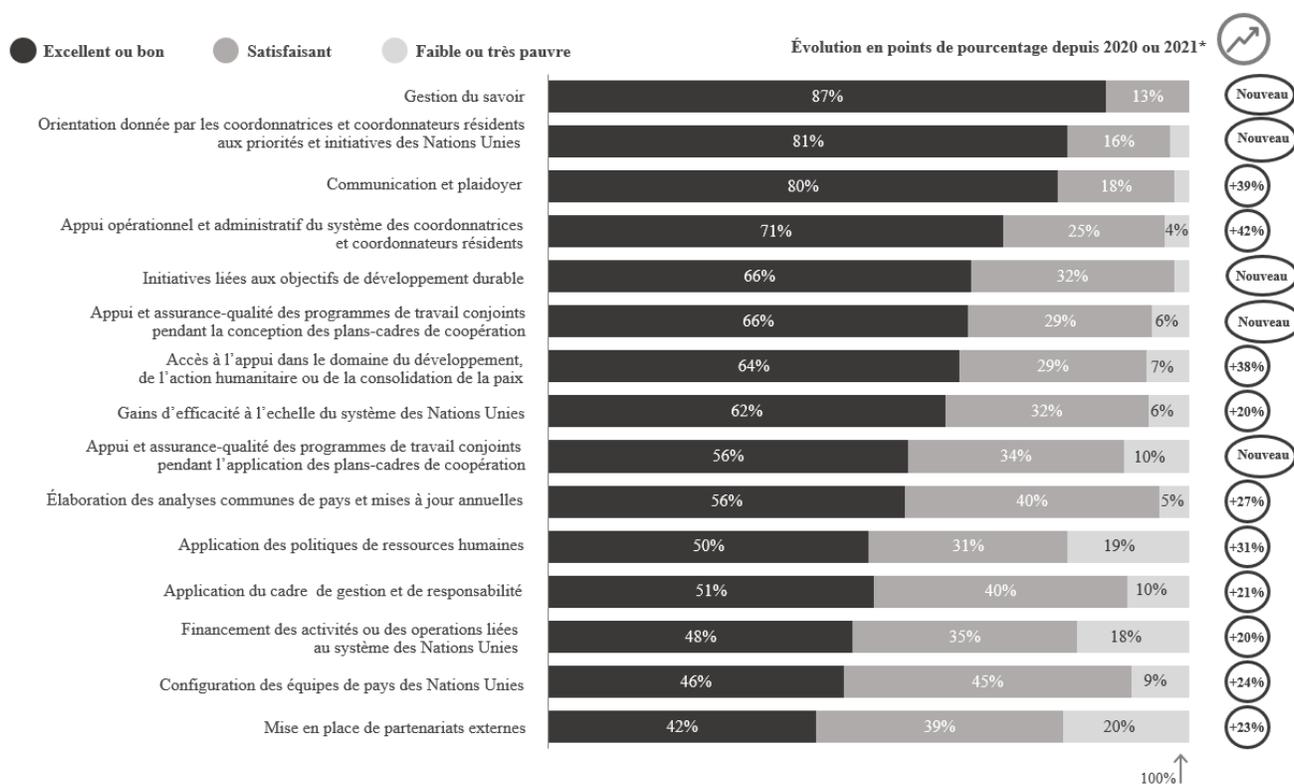
75. Le Bureau de la coordination des activités de développement s'est également chargé de renforcer les liens entre les équipes de pays des Nations Unies et les principales ressources mises en commun au niveau mondial, en tirant parti du rôle moteur des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En 2023, pour donner suite à la recommandation de l'évaluation globale à l'échelle du système, à savoir resserrer les liens avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le Bureau a pris la direction du comité directeur opérationnel du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. En 2024, le Bureau abritera le secrétariat de l'initiative Spotlight et deviendra membre de son conseil consultatif, marquant ainsi le début d'une nouvelle phase pour l'initiative aux effets potentiellement multiplicateurs pour tous les objectifs. Cette transition met en avant le rôle clé des

coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui mettent les ressources de l'initiative à la disposition des pays et, donc, leur place au cœur de l'aide qu'apporte l'équipe de pays à l'accélération de la réalisation des objectifs.

76. Pris dans leur ensemble, les résultats figurant dans le présent rapport ont été atteints. Toutefois, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents continue de connaître des problèmes, qui requièrent l'attention des États Membres et du système des Nations Unies pour le développement. Comme l'indiquent le cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les rapports et évaluations pertinents du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) et d'autres organismes, certains des problèmes peuvent être traités globalement par de meilleures orientations et un respect strict des plans-cadres de coopération, mais d'autres nécessitent l'intervention des États Membres, notamment la révision des accords de financement avec le système des Nations Unies pour s'assurer qu'ils complètent les initiatives de réforme générales, comme le recours renforcé à des ressources mises en commun plutôt qu'à des fonds de financement communs affectés à des projets selon des critères stricts. Le règlement du déficit de financement chronique du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le pacte de financement révisé et le nouveau cycle de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (pour la période 2025-2028) sont autant d'occasions uniques de régler ces problèmes de longue date.

Figure 20

Évaluation des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents du soutien fourni par l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement à New York



* Exprime l'évolution chez les personnes interrogées ayant répondu « excellent » ou « bon » en 2023 par rapport au plus ancien niveau de référence disponible (2020 ou 2021), sachant que les notes disponibles dans les enquêtes précédentes étaient « bon » (note maximale), « satisfaisant », « insatisfaisant » et « pas de soutien ».

Source : Enquête réalisée en 2023 par le système de gestion de l'information, UN-Info.

VIII. Financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

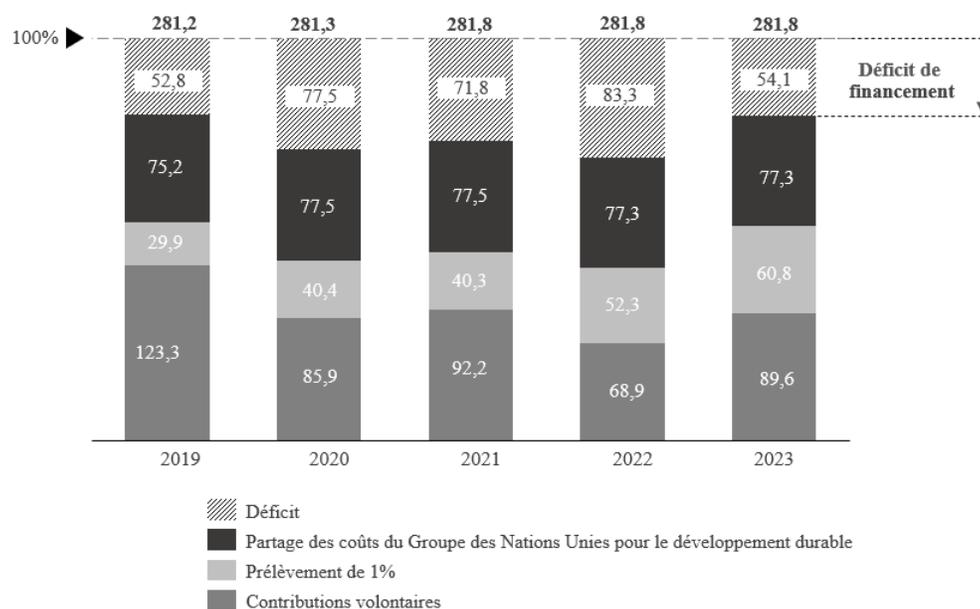
77. Face à l'ampleur du déficit des contributions volontaires (85 millions de dollars en 2022, contre un objectif de 154 millions), le Bureau de la coordination des activités de développement a aidé le Secrétaire général, la Vice-Secrétaire générale et la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable à intensifier la mobilisation des ressources en 2023. Il a fallu notamment mettre en place des initiatives ciblées à New York et dans la capitale des pays donateurs mettant en avant l'importance pour les pays de bénéficier d'un financement intégral assurant la continuité des opérations et d'un appui suffisant pour atteindre les objectifs de développement durable. Dans le cadre de cet effort, le Bureau a apporté un appui technique et administratif aux activités d'analyse et de sensibilisation des États Membres pour mieux faire comprendre la valeur ajoutée du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les risques posés par le manque de financement.

78. Plusieurs donateurs ont augmenté leurs contributions pour 2023 et quelques-uns les ont versées en avance, environ 90 millions de dollars de contributions volontaires ayant été versés à la fin de l'année). Au total, 29 pays ont annoncé des contributions volontaires en 2023, contre 27 pays en 2022, dont quatre membres du Groupe des 77 et de la Chine. Un membre du Groupe, le Kenya, est devenu le quarante-sixième donateur du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées. Neuf accords pluriannuels étaient en vigueur en 2023, deux se terminant à la fin de l'année et sept en 2024.

79. Toutefois, le financement total du fonds d'affectation spéciale n'a atteint que 227 millions de dollars à la fin de l'année 2023, ce qui est bien inférieur aux 281 millions de dollars prévus au budget pour le bon fonctionnement d'un système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents doté de toutes les ressources nécessaires. La grande majorité des fonds accumulés provient de l'accord de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et du prélèvement de 1 % sur les ressources affectées selon des critères stricts (voir figure 21). L'accord de partage des coûts a produit le total prévu de 77,3 millions de dollars. Les recettes provenant du prélèvement de 1 % aux fins de la coordination se sont élevées à 60 millions de dollars en 2023.

Figure 21
Ressources nécessaires et recettes pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, 2019-2023

(En millions de dollars des États-Unis)



Source : Bureau de la coordination des activités de développement, mars 2024.

80. Le Bureau de la coordination des activités de développement a dû continuer à appliquer des mesures de maîtrise des coûts en 2023, afin de minimiser les répercussions sur les opérations sur le terrain et les effectifs de base. Ces mesures comprenaient le gel temporaire de certains recrutements, la réduction du nombre de consultations provisoires et de contrats thématiques de courte durée, la diminution du soutien fourni par les équipes régionales du Bureau aux bureaux et la réduction du Fonds de coordination pour les pays, essentiel aux initiatives des équipes de pays des Nations Unies et des partenaires sur le terrain. Ces mesures se sont poursuivies en 2024, et de nouvelles ont été prises, telle que le gel du recrutement de coordonnatrices et coordonnateurs résidents à partir du fichier. Dans plusieurs bureaux, le recrutement de responsables de la communication et de responsables de la communication des résultats a été gelé également en raison du manque de financement pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Le gel du recrutement a une incidence sur les résultats et les partenariats à long terme. Par exemple, au Sri Lanka, faute d'un responsable de la communication, il n'a pas été possible de promouvoir le nouveau plan-cadre de coopération pour la période 2023-2027 et d'y associer les principaux partenaires de développement et la société civile.

81. Ces problèmes ont des conséquences désastreuses pour les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à triple casquette qui dirigent les opérations des Nations Unies lorsque les missions de maintien de la paix et les missions politiques ferment, comme au Mali, en République démocratique du Congo et au Soudan. Il est pratiquement impossible de donner suite à l'appel lancé pour développer les programmes des équipes de pays des Nations Unies, car les ressources qui provenaient des budgets des missions ne sont plus disponibles et que les capacités de coordination sont encore plus limitées en raison des déficits de financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Ainsi, le recrutement pour le poste d'économiste au Bureau du Coordinateur résident de la République

démocratique du Congo et pour le poste de responsable des partenariats au Mali a été gelé ; en Somalie et au Soudan du Sud, des postes essentiels dans les bureaux des coordonnatrices et coordinateurs résidents ont également dû rester vacants pendant longtemps. Ces vacances de poste peuvent avoir des conséquences à long terme non quantifiables, surtout à des moments critiques de la transition, car il est difficile de calculer pour chaque cas le coût des possibilités perdues.

82. Le système des coordonnatrices et coordinateurs résidents, qui demeure fragile, a besoin d'être stable financièrement pour continuer à répondre aux attentes des États Membres et les aider à atteindre le niveau et le rythme requis pour accélérer la réalisation du Programme 2030. Pour un appui amélioré, efficace et responsable du système des Nations Unies pour le développement, il faudra investir environ 0,5 % du montant de 54,5 milliards de dollars fixé en 2022 pour les activités opérationnelles de développement. La proposition que fait le Secrétaire général dans son rapport sur les prévisions révisées concernant les chapitres premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) et 29B (Département de l'appui opérationnel) du projet de budget-programme pour 2024 (A/78/753) de remplacer les contributions volontaires par des contributions statutaires, actuellement examinée par les États Membres, représente moins de 0,3 % de ce total. Il faut un financement adéquat, prévisible et durable pour mettre en place une fois pour toutes un système des coordonnatrices et coordinateurs résidents adapté aux besoins et en mesure d'aider les États Membres à réaliser leurs ambitions en matière de développement durable.

IX. Conclusion

83. Cinq ans après le lancement de la réforme du système des coordonnatrices et coordinateurs résidents, le retour sur investissement est évident. Le système a permis d'uniformiser l'action du système des Nations Unies pour le développement, de la rendre plus efficace et efficiente, et de mettre en application le principe de responsabilité, à une échelle cadrant avec l'inclusivité et l'ambition du Programme 2030. Cette action des équipes de pays des Nations Unies, sous la direction des coordonnatrices et coordinateurs résidents, est adaptée aux besoins de chaque pays. Les coordonnatrices et coordinateurs résidents négocient des partenariats multipartites pour renforcer l'appui des équipes de pays des Nations Unies aux gouvernements. Ils débloquent des financements pour réaliser les objectifs de développement durable en tirant parti des ressources aux niveaux local et mondial. Premières personnes à intervenir en cas de crise, leur but est d'assurer le développement à long terme et de renforcer la résilience dès le début d'une intervention d'urgence.

84. Si le système des coordonnatrices et coordinateurs résidents fonctionne bien, dans les limites des contraintes financières et opérationnelles, il n'est pas encore au niveau requis pour répondre à l'ampleur des besoins des pays et combler les lacunes pour réaliser le Programme 2030. Le système des coordonnatrices et coordinateurs résidents doit être pleinement financé et équipé pour élargir et approfondir les partenariats et créer de nouvelles coalitions à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable ; faire en sorte que les documents de planification des entités soient alignés sur les plans-cadres de coopération et que les équipes de pays des Nations Unies respectent pleinement et systématiquement le cadre de gestion et de responsabilité ; poser comme norme les initiatives et les solutions intégrées et porteuses de changement qui font appel à l'ensemble des compétences de l'Organisation ; tirer parti des succès et renforcer les domaines mis en évidence dans le présent rapport où il reste du travail à faire pour répondre aux attentes des États Membres. Le système des coordonnatrices et coordinateurs résidents a été conçu non seulement par souci d'efficacité, mais aussi pour maximiser le rapport

coût-efficacité des opérations dans l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement ; c'est ce qu'il fait, en étroite collaboration avec toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement. Contrairement à ce qui se faisait auparavant, tous les États Membres peuvent désormais voir les activités, le financement, les partenaires et les résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, comme suite à leurs demandes pour plus de transparence et pour une meilleure application du principe de responsabilité.

85. Face aux nombreux obstacles à la réalisation du développement durable pour tous dans un monde qui connaît des crises en cascade et des conflits croissants, à la stagnation des investissements dans le développement durable et au surendettement croissant des pays qui étouffe leurs ambitions et leurs possibilités d'atteindre les objectifs mondiaux, l'année 2024 sera déterminante pour ce qui est d'assurer le financement intégral du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Ce système est le principal levier permettant de mettre en place un système des Nations Unies pour le développement cohérent, intégré, efficace et performant. Il faut un système intégralement financé et adapté aux besoins si l'on veut aider les États Membres à prendre des mesures ambitieuses et accélérées pour atteindre les objectifs de développement durable, qu'ils se sont engagés à réaliser dans la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale. Grâce à un système de coordonnateurs résidents intégralement financé, le nouveau cycle de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies offre également une occasion unique de définir des attentes claires pour le système des Nations Unies pour le développement, y compris le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, tenant compte ainsi du rôle essentiel qu'il jouera afin que le système des Nations Unies pour le développement renforce collectivement son appui aux pays en vue d'accélérer la réalisation des objectifs avant 2030.

Annexe I

Vue d'ensemble des ressources du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

I. Vue d'ensemble des dépenses pour 2023

1. On trouvera dans les tableaux ci-dessous des informations sur les dépenses réalisées en 2023 au titre du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées par rapport aux ressources budgétisées pour l'année. En avril 2024, 227,7 millions de dollars de financement¹ avaient été reçus sur le budget de 281,8 millions de dollars prévu pour 2023.

2. En 2023, 63 % du budget de 281 millions de dollars (soit 177 millions de dollars) ont été alloués aux dépenses de personnel. En ce qui concerne les dépenses effectives, 123,9 millions de dollars ont été engagés pour la rémunération des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et du personnel de leurs bureaux, qui représentaient 91 % des postes du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents financés au moyen du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées en 2023. Dans les pays, on comptait un total de 1 149 postes permanents, dont 130 pour les coordonnatrices et coordonnateurs résidents². Au niveau régional, les équipes du Bureau de la coordination des activités de développement pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique, les États arabes et l'Europe et l'Asie centrale comptaient au total 41 postes permanents. Au niveau mondial, l'équipe du Bureau basée à New York comptait 83 postes permanents (direction exécutive et administration, coordination mondiale et appui aux programmes), comme le montre le tableau 3.

3. En 2023, les 37 % restants du budget ont couvert les dépenses autres que les dépenses de personnel : frais généraux de fonctionnement (12,3 %) ; services contractuels (9,7 %) ; consultants (7,2 %) ; autres dépenses de personnel (1 %) ; voyages (4,1 %) ; fournitures (0,7 %) ; dépenses de représentation (0,5 %) ; mobilier et matériel (1,6 %). À noter qu'il était prévu d'allouer 73 % des rubriques budgétaires réservées aux consultants et aux services contractuels au fonds de coordination (voir la résolution 72/279 de l'Assemblée générale, par. 10 ; voir également A/72/684-E/2018/7, par. 81). Le fonds de coordination est plafonné à 35 millions de dollars par an, mais du fait de déficits de financement, il n'a pu bénéficier que de 11,9 millions de dollars en 2023.

4. Les dépenses totales en 2023 se sont élevées à 209,2 millions de dollars, soit 74 % du budget approuvé de 281 millions de dollars en raison de l'application stricte de mesures de maîtrise des coûts visant à atténuer les déficits de financement.

¹ Dont 34,1 millions de dollars à recevoir en espèces, au 4 mars 2024.

² Douze emplois dont les titulaires portent une triple casquette : les coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui remplissent également les fonctions de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire et de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général, ou encore le (la) Coordonnateur(trice) spécial(e) adjoint(e) ou chef de l'entité chargée de la liquidation, sont inclus dans les tableaux d'effectifs de diverses missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales en 2023 et 2024. Ces emplois sont actuellement financés selon des modalités de partage des coûts (50 %) avec les missions de maintien de la paix, conformément à la résolution 59/296 de l'Assemblée générale.

Tableau 1
Ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2023 (budget)	2023 (dépenses effectives)	Écart
A. Direction exécutive et administration	4 092,7	3 802,7	290,0
B. Programme de travail			
1. Coordination mondiale	16 466,3	12 730,1	3 736,2
2. Coordination régionale	10 388,5	9 239,2	1 149,3
3. Coordination nationale	239 723,8	171 551,5	68 172,3
Total partiel (B)	266 578,6	193 520,8	73 057,8
C. Appui au programme	11 155,1	11 870,3	(715,2)
Total	281 826,4	209 193,9	72 632,5

Tableau 2
Ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (budget)	2023 (dépenses effectives)	Écart
Poste	177 338,0	148 039,5	29 298,5
Autres objets de dépense	104 488,4	61 154,4	43 334,0
Total	281 826,4	209 193,9	72 632,50

Tableau 3
Postes proposés pour 2023, par composante

(Nombre de postes)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	Première classe	Autres classes	Administrateurs recrutés sur le		Total
												plan national	Agents locaux	
A. Direction exécutive et administration	–	1	1	–	3	4	3	–	12	2	1	–	–	15
B. Programme de travail														
1. Coordination mondiale	–	–	–	2	10	18	13	–	43	–	3	–	–	46
2. Coordination régionale	–	–	5	1	8	13	6	–	33	–	–	–	8	41
3. Coordination nationale	–	2	48	68	91	129	2	–	340	–	–	413	396	1 149
Total partiel (B)	–	2	53	71	109	160	21	–	416	–	3	413	404	1 236
C. Appui au programme	–	–	–	1	3	8	3	–	15	6	1	–	–	22
Total	–	3	54	72	115	172	27	–	443	8	5	413	404	1 273

II. Estimation des besoins financiers pour 2024 et propositions

5. Au titre du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents doit recevoir 281 millions de dollars, à savoir 154 millions de dollars au titre des contributions volontaires, 77,5 millions de dollars au titre de l'accord de partage des coûts et 50 millions de dollars au titre du prélèvement de 1 % aux fins de la coordination³.

6. Le budget 2024 est maintenu au même niveau de 281 millions de dollars que le budget 2023. Il prévoit toutefois une réaffectation de ressources entre les postes budgétaires, sans incidence sur les coûts, qui vise à ajuster la planification en fonction des besoins réels. Ces réaffectations tiennent essentiellement à une augmentation de 9,1 millions de dollars au titre des frais généraux de fonctionnement, qui s'explique par l'augmentation des dépenses afférentes à la location de locaux, aux services collectifs de distribution et à l'entretien des installations ; à une augmentation de 2,5 millions de dollars au titre des consultants, qui s'explique par le développement prévu des capacités de direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ; à une augmentation de 0,8 million de dollars au titre des voyages du personnel. Ces augmentations sont compensées par des diminutions au titre d'autres objets de dépenses, principalement à la rubrique Postes (8,3 millions de dollars), du fait de l'application de coûts standard révisés ; à la rubrique Autres dépenses de personnel (1,6 million de dollars), du fait de l'augmentation des recrutements ; aux rubriques Mobilier et matériel (1,5 million de dollars) et Fournitures et accessoires (0,6 million de dollars), principalement du fait du non-renouvellement de crédits prévus pour 2023 au titre des acquisitions qui devaient être réalisées au cours de l'année.

7. Le montant total des ressources nécessaires pour 2024 devrait être maintenu au même niveau qu'en 2023.

Tableau 4
Ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (prévisions)	Changements		2025 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
A. Direction exécutive et administration	3 802,7	4 643,4	255,8	5,5	4 899,2
B. Programme de travail					
1. Coordination mondiale	12 730,1	14 940,6	959,1	6,4	15 899,7
2. Coordination régionale	9 239,2	12 321,6	(1 033,2)	(8,4)	11 288,4
3. Coordination nationale	171 551,5	240 834,5	(992,4)	(0,4)	239 842,1
Total partiel (B)	193 520,8	268 096,7	(1 066,5)	(0,4)	267 030,2
C. Appui au programme	11 870,3	9 086,3	810,7	8,9	9 897,0
Total	209 193,9	281 826,4	–	–	281 826,4

³ Dans son rapport sur les prévisions révisées concernant les chapitres premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) et 29B (Département de l'appui opérationnel) du projet de budget-programme pour 2024 (A/78/753), le Secrétaire général a proposé à l'Assemblée générale de remplacer les contributions volontaires par des contributions statutaires. Cette proposition étant actuellement examinée par l'Assemblée générale, le chapitre II n'a pas été modifié.

Tableau 5
Ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2022 (dépenses effectives)	2023 (prévisions)	Changements		2024 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
Poste	148 039,5	169 033,2	130,0	7,7	169 163,20
Autres objets de dépense	61 154,41	112 793,20	(130,0)	(11,5)	112 663,19
Total	209 193,9	281 826,4	–	–	281 826,4

III. Ressources mobilisées à l'échelle locale

8. En 2023, les contributions préaffectées mobilisées à l'échelle nationale pour des activités financées par des tierces parties à des fins autres que les tâches prioritaires prévues dans le cadre du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées ont continué à être gérées dans le cadre du fonds d'affectation spéciale pour les ressources mobilisées à l'échelle locale. Ces fonctions d'appui supplémentaires incluent des conseillères et conseillers pour la paix et le développement, des conseillères et conseillers pour les droits humains, des spécialistes des affaires électorales et des gestionnaires de fonds de financement commun au niveau national. Un budget de 9,2 millions de dollars a été prévu pour 2023, comme en 2022. Les produits réels enregistrés pour 2023 au titre des ressources mobilisées à l'échelle locale s'élevaient à 7,4 millions de dollars, auxquels s'ajoutaient des engagements reçus pour les années à venir qui s'élevaient à 2,9 millions de dollars. En conséquence, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a prévu le même montant pour les ressources mobilisées à l'échelle locale en 2024 (8,4 millions de dollars).

Annexe II

Cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Le cadre de résultats pluriannuel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ci-dessous est présenté conformément à la résolution [76/4](#) de l'Assemblée générale. Les années de référence varient en fonction des données qui étaient disponibles au moment de la réforme du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents opérée en 2019 ou après celle-ci. Les cibles fixées doivent faire l'objet en 2025 d'un rapport fondé sur les résultats obtenus jusqu'en 2024, conformément au cycle actuel de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est composé des coordonnatrices et coordinateurs résidents et de leurs bureaux dans les pays, ainsi que du Bureau de la coordination des activités de développement. Il a vocation à veiller à ce que les composantes du système des Nations Unies pour le développement œuvrent ensemble de manière plus efficace, efficiente et transparente à l'appui des efforts nationaux visant à faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à atteindre les objectifs de développement durable. Conformément à la résolution de l'Assemblée générale [72/279](#) sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, à la résolution [75/233](#) sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et à la résolution [76/4](#) sur l'examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, et notamment de ses modalités de financement, ainsi qu'aux résolutions du Conseil économique et social qui font suite au débat annuel sur les activités opérationnelles de développement, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont les représentants de plus haut rang du système des Nations Unies pour le développement, chargés d'encadrer les équipes de pays des Nations Unies (par. 9 de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale). L'accent mis sur le mandat de coordination et de direction indépendant, impartial et autonome (par. 8 de la résolution [72/279](#)) confié au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est donc un moyen de parvenir à une fin.

Ainsi, en vue de la collaboration efficace et efficiente des entités du système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays et de la mise en place de politiques de développement durable et de solutions de financement adaptées et intégrées à l'appui de l'action des gouvernements des pays hôtes, le cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents doit couvrir deux dimensions distinctes. La première a trait à l'environnement favorable créé grâce aux investissements directs dans le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui visent à assurer la solidité des structures et des processus, notamment en adaptant les capacités et les compétences aux contextes particuliers des pays, en fournissant des orientations générales sur la cohérence des interventions issues des politiques et des programmes grâce à des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération, et en renforçant la responsabilité et la transparence par la communication des résultats et les plateformes d'information communes des Nations Unies. La seconde concerne le fonctionnement des équipes de pays des Nations Unies, qui, à la fois, planifient et exécutent les activités et en rendent compte aux gouvernements nationaux. En définitive, les résultats sont également mesurés à l'aune de la satisfaction des gouvernements eu égard à l'offre reçue. C'est pourquoi les indicateurs du présent cadre comportent des mesures des résultats obtenus par les

coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, et tiennent compte de l'appréciation des gouvernements.

Les indicateurs figurant dans le cadre se fondent sur des sources de données existantes, notamment le système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, UN-Info, et les enquêtes menées par le Département des affaires économiques et sociales auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, des équipes de pays des Nations Unies, des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement et des gouvernements nationaux.

Les taux de réponse en 2023 pour ces sources de données étaient les suivants :

- Enquête auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents : 100 % en 2023 (95 % en 2022)
- Enquête auprès des gouvernements des pays hôtes : 73 % en 2023 (66 % en 2022)
- Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement : 75% en 2023 (81 % en 2022)
- Enquête auprès des équipes de pays des Nations Unies : 44 % en 2023 (38 % en 2022)
- UN-Info et système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable : 100 % des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (2023 et 2022)

Objectif 1**Encadrement par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents**

Réalisation 1.1. Le renforcement de l'encadrement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aux niveaux national, régional et mondial augmente l'efficacité du soutien apporté par l'ONU à la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	Source
1.1.1 Des coordonnatrices et coordonnateurs résidents efficaces dans toute leur diversité, ayant un profil et des compétences adaptés aux besoins des pays	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents					Bureau de la coordination des activités de développement
	• originaires de pays de programme	46 %	58 %	49 %	55 %	
	• qui sont des femmes	50 % (2019)	50 %	50 %	50 %	
	Pourcentage de coordonnatrices et coordinateurs résidents (par intérim) en poste	18 % (2019)	10 %	11 %	18 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Pourcentage de gouvernements des pays hôtes qui considèrent que la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident a le profil et les compétences requis pour apporter un appui au développement de leur pays (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	78 % (2019)	95 %	90 %	91 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux
	Pourcentage de gouvernements des pays hôtes qui considèrent que la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident oriente efficacement l'appui stratégique aux plans et priorités nationaux fourni par l'équipe de pays des Nations Unies (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	(2019)				Enquête auprès des gouvernements nationaux
	• Pays les moins avancés	86 %	90 %	88 %	92 %	
• Pays en développement sans littoral	77 %	90 %	88 %	93 %		
• Petits États insulaires en développement	70 %	90 %	86 %	82 %		
• Pays à revenu intermédiaire	80 %	90 %	94 %	92 %		

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
1.1.2 Des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents dotés de capacités permettant d'appuyer efficacement l'action et l'impact dans le pays du système des Nations Unies pour le développement	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents dont les effectifs d'administrateurs permanents sont au complet	77 % (2021)	90 %	70 %	50 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que le soutien aux réseaux de partage des connaissances est de « bonne » qualité	49 % (2020)	75 %	63 %	79 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui jugent le soutien des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents « très efficace » ou « assez efficace » dans les domaines suivants :	(2021)				Enquête auprès des équipes de pays des Nations Unies
	• Planification stratégique	90 %	92 %	90 %	90 %	
	• Analyse économique et solutions	66 %	92 %	62 %	79 %	
	• Communication des données et des résultats	84 %	92 %	86 %	84 %	
1.1.3 Cadre de gestion et de responsabilité mis en œuvre	• Communication et plaidoyer	87 %	92 %	87 %	89 %	
	• Partenariats et mobilisation des ressources	71 %	92 %	77 %	71 %	
	Pourcentage de gouvernements des pays hôtes convenant que, par rapport à la période précédant la réforme, la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident fait preuve d'une impartialité renforcée ou accrue à l'égard des entités des Nations Unies (dans une mesure modérée et dans une grande mesure)	59 % (2019)	90 %	80 %	84 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux
	Évaluation de la performance des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par les membres de l'équipe de pays des Nations Unies (sur une échelle de 1 à 7) ^a	5,8 (2020)	6	5,9	6	Bureau de la coordination des activités de développement

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
1.1.4 Services d'appui efficaces fournis par le Bureau de la coordination des activités de développement au système des Nations Unies pour le développement	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et d'équipes de pays des Nations Unies qui estiment que la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilité s'est améliorée l'année dernière (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)					Enquêtes auprès des coordonnatrices et coordinateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies
	• Coordonnatrices et coordonnateurs résidents	84 % (2021)	90 %	84 %	75 %	
	• Équipes de pays des Nations Unies	87 % (2021)	90 %	80 %	51 % ^b	
	Pourcentage de membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui estiment que le Bureau de la coordination des activités de développement a soutenu efficacement l'action de l'entité auprès du Groupe (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	86 % (2021)	100 %	90 %	96 %	Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement
	Pourcentage de membres concernés du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui déclarent remplir la liste récapitulative des mesures à appliquer au titre de la réforme et la transmettre à leur organe directeur chaque année	s.o. (nouveau)	100 %	–	56 %	Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement

^a Sur la base des valeurs, attributs, connaissances et compétences qui définissent le profil chef de file que présentent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, notamment en ce qui concerne le changement, la facilitation de l'action collective, l'analyse et le recensement des voies qui permettent d'avoir une incidence dans des environnements complexes, l'instauration de la confiance, la promotion de l'innovation et l'obtention de résultats, « 1 » correspondant à « presque jamais » et « 7 » à « toujours ».

^b Au total, 39 % des personnes interrogées par l'équipe de pays des Nations Unies ont choisi la réponse « trop tôt pour le dire ». Cette option figure dans l'enquête pour la première fois en 2023.

Réalisation 1.2. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorise une culture de la responsabilité et de la transparence pour ce qui est des résultats en matière de développement communiqués aux pays et aux États Membres

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	Source
1.2.1 Visibilité et transparence des résultats obtenus à l'échelle du système	Pourcentage de plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération dans UN-Info qui sont publiés sur le portail de données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable https://unsdg.un.org/fr/2030-agenda/le-plan-cadre-de-cooperation	66 % (2021)	90 %	81 %	82 %	UN-Info
	Pourcentage de rapports annuels sur les résultats des pays https://unsdg.un.org/fr/resources/annual-UNCT-results-reports	64 % (2019)	100 %	100 %	100 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable exigeant que leur programmation par pays soit prise en compte dans les plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération (dans UN-Info)	55 % (2021)	90 %	55 %	68 %	Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement
1.2.2 Efficacité des activités communes de sensibilisation et de communication	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dont la stratégie de communication est alignée sur le Plan-cadre de coopération	81 % (2019)	85 %	91 %	89 %	UN-Info, système de gestion de l'information

Objectif 2**Accords et partenariats destinés à apporter des solutions politiques et financières en vue de la réalisation des objectifs de développement durable**

Réalisation 2.1. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents rassemble des actifs mondiaux, régionaux et nationaux pour permettre une politique et une programmation intégrées et de haute qualité afin d'éliminer la pauvreté et de trouver des solutions pour les objectifs de développement durable

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	Source
2.1.1 Renforcement des capacités pour une analyse de haute qualité des objectifs de développement durable et des solutions de programmation adaptées	Pourcentage de bilans communs de pays mis à jour au cours de l'année écoulée https://unsdg.un.org/fr/resources/unct-key-documents	80 % (2021)	95 %	72 %	74 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre moyen d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui sont signataires de plans-cadres de coopération :	(2021)				UN-Info, système de gestion de l'information
	• Entités sans présence physique	5,1	7,0	5,0	5,9	
	• Institutions spécialisées	5,1	7,0	5,4	6,1	
	Pourcentage de gouvernements de pays hôtes qui estiment que le Plan-cadre de coopération est aligné sur les besoins et priorités de développement au niveau national (ayant choisi la réponse « étroitement aligné » ou « très étroitement aligné »)	81 % (2019)	95 %	92 %	94 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux
Pourcentage de gouvernements de pays hôtes qui considèrent que la configuration de la présence des Nations Unies dans le pays est bien adaptée pour répondre à leurs besoins et à leurs enjeux (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	86 % (2019)	90 %	87 %	87 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux	
Pourcentage des plans-cadres de coopération ou plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement qui comportent des initiatives transfrontalières	57 % (2021)	67 %	56 %	64 %	UN-Info, système de gestion de l'information	

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
2.1.2 Soutien renforcé à l'échelle du système pour éliminer la pauvreté et ne laisser personne de côté	Pourcentage de programmes communs nationaux ^c des équipes de pays des Nations Unies qui sont axés sur les secteurs ou les thèmes suivants :					UN-Info, système de gestion de l'information
	a) Réduction de la pauvreté et services de base ^d	65 % (2020)	90 %	49 %	46 %	
	b) Transformation économique et financement du développement ^e	16 % (2020)	60 %	23 %	22 %	
	c) Égalité des genres et autonomisation des femmes	44 % (2020)	80 %	42 %	44 %	
	d) Durabilité environnementale ^f et réduction des risques de catastrophe	17 % (2021)	65 %	13 %	19 %	
	e) Ne laisser personne de côté ^g	17 % (2021)	65 %	40 %	49 %	
	f) Droits humains ^h	11 % (2021)	40 %	20 %	17 %	
2.1.3 Renforcement des solutions innovantes et fondées sur des données	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies fournissant des données sur la contribution du système des Nations Unies pour le développement à la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'indicateurs communs concertés	s.o. (nouveau)	95 %	15 %	48 %	UN-Info
	Pourcentage de bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents déclarant que l'utilisation d'approches innovantes ⁱ a permis d'améliorer la performance des équipes de pays des Nations Unies ^j	38 % (2020)	60 %	42 %	37 %	Bureau de la coordination des activités de développement

^c Un programme commun s'inscrit dans un plan-cadre de coopération approuvé et contribue à un changement catalytique, associé à un ou plusieurs résultats du Plan-cadre de coopération, aux priorités du pays et aux objectifs de développement durable, grâce à des approches plus cohérentes et intersectorielles faisant intervenir deux entités ou plus de l'équipe de pays des Nations Unies, qu'elles soient physiquement présentes ou non (voir également « Guidance note on a new generation of joint programmes », Bureau de la coordination des activités de développement, 2022).

^d Dont les programmes communs relatifs à l'élimination de la pauvreté et de la faim, à la santé et au bien-être, à l'enseignement de qualité, à l'eau propre et à l'assainissement, et au travail décent.

^e Dont les programmes communs relatifs au financement du développement, au soutien à la politique économique, à l'industrie, à l'innovation et aux infrastructures, aux villes durables, ainsi qu'à la consommation et à la production responsables.

^f Dont les programmes communs relatifs à l'énergie abordable et propre, à l'action climatique, à la vie aquatique et à la vie terrestre.

^g Dont les programmes communs relatifs à la mobilisation des jeunes, à l'inclusion du handicap, aux peuples autochtones et aux autres personnes en situation de vulnérabilité.

^h Conformément au paragraphe 28 de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale.

ⁱ Les approches innovantes vont des changements de comportement aux solutions technologiques. L'indicateur permet de mesurer les approches innovantes qui intègrent l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, la science du comportement, les mégadonnées, la production participative, l'anticipation de l'avenir et la prospective, la ludification, les mécanismes de retour d'information mobiles, la création de sens pour les portefeuilles et le suivi en temps réel.

^j Définie comme une plus grande efficacité, efficience ou utilité pour les bénéficiaires.

Réalisation 2.2. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorise les partenariats stratégiques aux fins d'un soutien intégré au financement durable et prévisible des plans-cadres de coopération et des objectifs de développement durable

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	Source
2.2.1 Renforcement des partenariats pour la mise en œuvre et le financement des objectifs de développement durable à tous les niveaux	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui comptent parmi leurs membres des observatrices et observateurs ou représentantes et représentants d'institutions financières internationales :	(2021)				UN-Info, système de gestion de l'information
	• Groupe de la Banque mondiale	44 %	60 %	45 %	71 %	
	• Fonds monétaire international	21 %	40 %	24 %	47 %	
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies ayant conclu un partenariat formel ^k avec le secteur privé	65 % (2021)	80 %	60 %	36 % ^l	UN-Info, système de gestion de l'information
2.2.2 Renforcement des capacités nationales de financement des objectifs de développement durable	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies ayant apporté un soutien aux gouvernements qui ont demandé que soit mise au point et exécutée une stratégie nationale de financement des objectifs de développement durable	79 % (2021)	95 %	97 %	97 % ^m	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de plans-cadres de coopération élaborés au cours de l'année écoulée et assortis d'un plan de financement pluriannuel	18 % (2020)	90 %	32 %	22 %	UN-Info, système de gestion de l'information
2.2.3 Augmentation du nombre d'initiatives de financement collectif à l'appui du soutien intégré des Nations Unies aux pays	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies disposant d'une stratégie commune de financement ou de mobilisation des ressources	28 % (2021)	50 %	31 %	61 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui, sous la direction de la coordonnatrice résidente ou du coordonnateur résident, ont mobilisé avec succès des ressources provenant de fonds mondiaux de financement commun	85 % (2021)	90 %	82 %	82 % ⁿ	UN-Info, système de gestion de l'information

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau de la Réalisation 2.2)

^k En 2023, il a été demandé pour la première fois aux personnes interrogées de ne répondre « oui » que si un partenariat avait été formellement défini par un mémorandum d'accord ou un accord similaire. Si l'on inclut les équipes de pays des Nations Unies qui ont conclu des partenariats formels et informels avec le secteur privé, ce chiffre passe à 88 %.

^l Défini par un mémorandum d'accord ou un accord similaire.

^m Hypothèse basée sur les données de 2022.

ⁿ Ibid.

Réalisation 2.3. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents renforce la collaboration entre les piliers de l'action des Nations Unies pour une meilleure intégration et un meilleur impact des programmes afin de renforcer la prévention et les solutions durables aux fins du Programme 2030

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
2.3.1 Renforcement des synergies entre activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix	Pourcentage de gouvernements des pays hôtes [comptant une coordonnatrice résidente ou un coordonnateur résident polyvalent(e)] qui considèrent que la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident a renforcé sa capacité de servir de point de contact facilitant l'accès aux prestations proposées par l'ONU et à ses spécialistes à travers le système (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	62 % (2019)	85 %	82 %	82 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dans les missions ayant mis en place une structure ou un mécanisme conjoint mission-équipe de pays des Nations Unies	56 % (2021)	85 %	84 %	87 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui travaillent avec les organismes humanitaires, le cas échéant, sur les thèmes suivants :					UN-Info, système de gestion de l'information
	• Analyse conjointe des besoins	56 % (2020)	65 %	61 %	63 %	
• Planification complémentaire et conjointe	26 % (2021)	65 %	40 %	60 %		

Réalisation 2.4. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents suscite la confiance et encourage l'inclusion de toutes les parties prenantes du développement à la réalisation des objectifs de développement durable

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
2.4.1 Dialogues conjoints avec les gouvernements devant permettre de définir les priorités et d'assurer l'efficacité de l'intervention des Nations Unies	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dotées d'un comité directeur conjoint pays-ONU qui s'est réuni au moins une fois au cours des 12 derniers mois	64 % (2020)	95 %	82 %	82 %	UN-Info, système de gestion de l'information
2.4.2 Consultations inclusives et concertation continue avec d'autres partenaires de développement	Pourcentage de plans-cadres de coopération élaborés au cours de l'année écoulée en consultation avec :					UN-Info, système de gestion de l'information
	1) les parlementaires	53 % (2020)	60 %	22 %	29 %	
	2) les membres de la société civile	87 % (2020)	95 %	89 %	90 %	
	3) le secteur privé	77 % (2020)	90 %	68 %	63 %	
	4) les universités ou des représentantes et représentants du monde universitaire	63 % (2020)	70 %	51 %	46 %	
	5) les partenaires de développement (donateurs bilatéraux et multilatéraux)	67 % (2020)	90 %	89 %	86 %	
	6) les femmes et les filles	29 % (2021)	95 %	70 %	44 %	
	7) les jeunes	46 % (2021)	80 %	70 %	70 %	
	8) les personnes handicapées	18 % (2021)	70 %	54 %	55 %	
	9) les personnes autochtones	14 % (2021)	20 %	19 %	19 %	

Objectif 3**Gestion du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents**

Réalisation 3.1. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents garantit la responsabilité et la transparence pour ce qui est des ressources par une gestion et un contrôle rigoureux

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	Source
3.1.1 Renforcement de la mobilisation des ressources pour garantir une base de financement durable	Financement total mobilisé pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (par an)	223 millions de dollars (par an) (2019)	281 millions de dollars (par an)	196 millions de dollars	227,7 millions de dollars	Bureau de la coordination des activités de développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Contributions volontaires • Prélèvement de 1 % • Partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable 					
	Nombre d'États Membres contribuant au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées (par an)	34 (2019)	55	27	29	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre d'États Membres qui se sont engagés à verser des contributions pluriannuelles au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	10 (2019)	30	9	9	Bureau de la coordination des activités de développement
3.1.2 Gestion efficace et axée sur les résultats du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Pourcentage du taux d'utilisation annuel du fonds	78 % (2019)	90 %	80 %	74 %	Bureau de la coordination des activités de développement
https://unsdg.un.org/fr/SPTF	Trésorerie en fin d'année	15 % des réserves budgétaires (2021)	15 % des réserves budgétaires	0 %	0 %	Bureau de la coordination des activités de développement

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.1.3 Planification et gouvernance responsables de la gestion	Pourcentage des recommandations issues des audits et des évaluations qui sont adressées au Bureau de la coordination des activités de développement et appliquées dans les délais fixés	32 % (2021)	70 %	43 %	55 %	Bureau de la coordination des activités de développement

Réalisation 3.2. Les opérations du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents demeurent souples et adaptées à l'objectif visé

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.2.1 Services de qualité fournis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et à leurs bureaux	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que l'appui apporté au quotidien par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement aux opérations des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ou de leurs bureaux est « bon » ou « adéquat »	92 % (2021)	95 %	92 %	95 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que l'appui administratif ou opérationnel fourni par l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement à New York est « bon » ou « adéquat »	80 % (2021)	95 %	86 %	95 %	UN-Info, système de gestion de l'information
3.2.2 Une gestion efficace des ressources humaines qui répond aux besoins du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Pourcentage de recrutements normaux effectués dans les délais prévus (120 jours)	70 % (2021)	95 %	62 %	52 %	Bureau de la coordination des activités de développement

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.2.3 Un environnement plus favorable au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Nombre d'accords avec le pays hôte qui ont été conclus pour les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et le Bureau de la coordination des activités de développement	90 (2021)	138	104	115	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents tenant à jour un plan de continuité des opérations	130 (2020)	131	131	131	Bureau de la coordination des activités de développement

Réalisation 3.3. Des modalités communes à l'échelle des Nations Unies sont facilitées pour favoriser la souplesse des opérations et l'obtention de gains d'efficacité dans tout le système des Nations Unies

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 cible</i>	<i>2022 résultats</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.3.1 Ressources économisées grâce aux gains d'efficacité réalisés à l'échelle du système	Économies réalisées grâce aux initiatives de réforme entreprises à l'échelle du système et des différentes entités (total)	90 millions de dollars (2019)	310 millions de dollars	405 millions de dollars	553 millions de dollars	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.2 Mise en œuvre et suivi des stratégies relatives aux activités d'appui	Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui assurent le suivi des stratégies relatives aux activités d'appui et les actualisent chaque année	60 % (2020)	100 %	95 %	97 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.3 Services d'appui deviennent communs à l'échelle du pays	Nombre de services d'appui communs conçus et approuvés à la suite de la réforme	0 (2019)	50	0	1	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.4 Système de partage des locaux efficace et rentable	Pourcentage de locaux des Nations Unies qui sont utilisés en partage	19 % (2019)	50 %	30 %	31 %	Bureau de la coordination des activités de développement

Réalisation 3.4. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents assure une mise en œuvre efficace des stratégies de gestion et des plans d'action à l'échelle du Secrétariat de l'ONU

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	Source
3.4.1 Respect des engagements du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en matière de parité des genres, d'autonomisation des femmes et d'égalité des chances	Pourcentage d'indicateurs du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes pour lesquels le Bureau de la coordination des activités de développement satisfait aux attentes ou les dépasse https://unsceb.org/sites/default/files/2021-01/SWAP_0.pdf	60 % (2020)	95 %	94 %	88 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.4.2 Suivi et comptes rendus efficaces de la politique du Secrétaire général en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et de lutte contre ce phénomène	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents présentant une lettre de recommandations ou de certification de fin d'année sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et sur le signalement des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles	80 % (2021)	100 %	85 %	90 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.4.3 Mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap https://www.un.org/fr/content/disabilitystrategy/	Pourcentage des indicateurs prévus dans le cadre de responsabilité destiné aux entités figurant dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap pour lesquels le Bureau de la coordination des activités de développement satisfait aux attentes ou les dépasse	58 % (2021)	90 %	67 %	75 %	Bureau de la coordination des activités de développement